

Le coup de théâtre allemand

On devait pourtant s'y attendre — Nous ne pouvons regarder ces choses en simples spectateurs

Coup de tonnerre samedi l'après-midi: l'Allemagne annonçait qu'elle va reconstituer son armée de terre. La nouvelle paraît avoir produit un effet de surprise. C'était pourtant la suite logique de l'annonce, faite quelques jours plus tôt, de la constitution d'une flotte aérienne. Et nous nous étonnons qu'on semble encore, ce matin, se demander si la réorganisation d'une marine de guerre suivra bientôt.

Armée de terre, marine, aviation, tout cela se tient. Tout cela devait arriver ensemble. Et l'on peut compter que l'Allemagne ne négligera pas plus désormais sa flotte que ses armes terrestres et aériennes.

Il n'y aura à s'étonner que ceux qui n'ont suivi tout ce débat qu'à travers un certain type de littérature politique.

La réalité des choses, l'exacte part des responsabilités dans le conflit mondial, c'est une question qui relève de l'Histoire. Ce qui détermine les actes des peuples, c'est l'idée qu'ils se font de ces choses et de ces responsabilités, ainsi que des suites qu'elles ont eues.

On répète partout, par exemple, que l'Allemagne, en réarmant, a violé le Traité de Versailles. Mais les Allemands soutiennent, — Hitler vient de le rappeler et M. Ebray l'avait plus d'une fois noté ici même — que l'obligation qu'on leur a imposée devait avoir pour corollaire le désarmement de leurs anciens ennemis, qu'elle n'était que le premier acte d'une politique qui s'appliquerait à l'Europe entière.

Qu'ils aient tort ou raison, tel est leur sentiment; et c'est sur ce sentiment, sur cet état d'esprit, que Hitler partage très probablement lui-même, que le Fuehrer fonde son action.

Or, ces hommes qu'on a désarmés — Hitler a le soin de faire le compte de toutes les armes sacrifiées — constatent qu'autour d'eux personne n'a désarmé. Il est donc tout naturel, si l'on se place à leur point de vue, qu'ils n'entendent pas rester, au milieu de l'Europe armée jusqu'aux dents, dans un état d'infériorité militaire qui comporterait forcément une infériorité politique correspondante.

Il faut compter aussi que ce peuple allemand est actuellement secoué par une vague de nationalisme exaspéré et qu'il ne se fait point des responsabilités de la guerre et de sa "culpabilité" l'idée qu'on s'en peut faire à l'étranger. On a bien obligé ses représentants à reconnaître, dans un texte officiel, la "culpabilité" de leur pays, mais dans cet acte les Allemands n'ont vu qu'un nouvel abus de force.

En pleine guerre, un Belge éminent, qui avait été en intime contact avec les envahisseurs, nous disait: *J'ai causé avec des Allemands de toutes les catégories, de tous les milieux politiques et sociaux, je n'en ai pas ren-*

contré un qui ne fût convaincu de l'absolue justice de la cause allemande... Il n'est pas probable qu'après la formidable campagne de propagande menée par Hitler, le sentiment soit aujourd'hui différent.

Et c'est de ce sentiment qu'il faut tenir compte pour comprendre quelque chose aux réactions actuelles de l'Allemagne, à l'enthousiasme avec lequel elle accueille les derniers gestes du Fuehrer.

Certains voient déjà à l'horizon flamboyer un nouvel incendie.

Nous n'en sommes pas encore là, mais nous entrons dans une période qui rappelle péniblement 1913 et 1914. Il paraît bien certain que les Allemands n'ont point attendu pour réarmer leurs déclarations de cette semaine; et c'est en partie sur ces armements que se fondaient les partisans français du service de deux ans pour réclamer l'extension de la période d'instruction militaire.

L'on peut compter aussi que les dernières déclarations allemandes faciliteront sur ce point la besogne du gouvernement français, comme, en Allemagne, le service français de deux ans, les récentes manifestations anglaises serviront à foudroyer les partisans de la nouvelle armée.

On discutera indéfiniment, de part et d'autre, sur les responsabilités initiales et l'on se demandera "qui a commencé". Le fait brutal, c'est que l'Europe entre dans une course aux armements et qu'elle paraît bien aussi (les dernières lettres de M. Ebray jettent là-dessus une intéressante lumière) s'en retourner à la politique des alliances qui se font équilibre et contre-poids, — en attendant qu'un accident provoque le choc fatal.

La perspective n'est pas réconfortante.

Et le pis, c'est que nous ne pouvons pas envisager ces choses en simples spectateurs, peints sans doute, mais raisonnablement assurés de n'être point entraînés dans la prochaine bagarre.

Tout au contraire, le passé, un passé trop récent, nous contraint à la méfiance, nous commande l'inquiétude et la vigilance.

Nous l'avons déjà dit: il est possible que la question de l'indépendance, de l'indépendance totale, se pose pour nous plus tôt que certains ne l'imaginent.

Car, si la poussée impérialiste se poursuit, il faudra probablement se demander s'il n'y a point, pour nous tenir sûrement en dehors des querelles européennes, que l'officielle proclamation de notre indépendance, — tout au moins de notre neutralité.

Et il n'est pas trop tôt pour y penser.

Omer HEROUX

ble que celui que la minorité française reçoit dans les ministères, à Ottawa? Nos journaux de partis sont mal placés pour faire des reproches, qui à Québec, qui à Ottawa, car ce sont les conservateurs qui mènent à Ottawa et les libéraux à Québec; et les uns et les autres agissent, pour ce qui est de la représentation des Canadiens français dans la finance, soit fédérale, soit provinciale, tout à fait de la même manière. Au point que si l'on en jugeait et par la conduite du ministre Taschereau à Québec et par celle du ministre Bennett, à Ottawa, dans ce domaine particulier, on en arriverait net à la conclusion qu'il faut, que partout, ce soient des gens de langue anglaise qui administrent les finances, les fonds et la banque de l'Etat. Régime intolérable, que les nôtres ont laissé s'implanter et qui menace de durer.

Carte d'identité

Si jamais il y a le congrès des télégraphes, ils devront voter à l'unanimité des remerciements et des félicitations à nos gouvernants et à nos députés québécois — ou à de nombreuses gens parmi eux. En effet, la semaine dernière, à Québec, une majorité de députés ont voté contre la carte d'identité électorale, que le directeur de la police à Montréal et tout un groupe de gens qui veulent des élections honnêtes affirmaient être nécessaire. On a invoqué toutes sortes de prétextes, aussi mauvais les uns que les autres, pour refuser cette juste réforme. La majorité des membres du comité parlementaire ou les avocats de Montréal ont formulé cette demande l'ont écartée, à 21 voix contre 14. Un seul conseiller de ville, à Montréal, s'était pourtant déclaré contre la carte d'électeur. Donc c'est Québec qui, au nom, sans doute, de l'autonomie de Montréal, lui a refusé la carte d'électeur. En effet, on a vu aux premiers rangs des députés qui ne la veulent pas, MM. Taschereau, Vautrin, Bercovitch et Cohen. M. Taschereau n'a pas voulu la carte, parce que, dit-il, l'exiger, cela équivaudrait à défranchiser une masse d'électeurs, et des plus respectables. Et les moins respectables, ceux qui ne sont pas électeurs, mais que les partis paient pour tacher de leur aider à voler les élections, ceux-là pourront continuer d'exercer leur industrie parce qu'il n'y aura pas de carte d'électeur exigible, avec photo. M. Gault a dit ce qu'il fallait dire, lorsqu'il a remarqué que ceux qui ne se donneraient pas la peine de se procurer la carte d'électeur ne sont guère dignes d'avoir le droit de voter. L'illogique, ce fut quand le même comité imposa à la même heure la carte aux gens qui veulent obtenir des secours directs. Vraiment, les télégraphes ont des amis et des bienfaiteurs à Montréal et à Québec; ceux qui profitent de leurs services en temps d'élections. Et il s'en vient des élections...

G. P.

Le Terroir

Des Français nous louent d'avoir créé des vocables comme poudrière, endormitoire; d'autres m'échappent en ce moment.

On a proposé récemment de bannir le mot *libèche*. Je demande grâce, j'intercède pour lui. Il est de belle renommée française, il n'a pas son équivalent en français, puisqu'on le traduit par une expression banale, sans relief; de plus, il est populaire, je veux dire d'usage courant, puis, il s'accroît par un sourire lorsqu'on le prononce. Il serait inconnu en France? La belle affaire! comme si chaque province n'avait pas ses expressions particulières, normandes, tourangelles, angevines, pour ne citer que des régions exclusivement françaises. On ne le trouve pas dans le dictionnaire. C'est grave, très grave. N'est-ce pas le cas de centaines de mots, de milliers peut-être qu'emploient, non toujours à tort, une pléiade d'écrivains? De là ces plaintes si fréquentes, surtout chez les étrangers qui se dépitent de ne pas les auteurs contemporains de ne pouvant comprendre telle expression parce qu'elle n'est pas dans le dictionnaire. De quel dictionnaire parlez-vous? De celui de l'Académie ou des autres? Ces derniers sont plus hospitaliers que le premier, soit dits sans reproche pour celui-ci. D'ailleurs, un mot commence à vivre avant d'être admis à la naturalisation; les éditions successives des dictionnaires le prouvent d'abondance.

Encore un coup, je sollicite avec instance: faisons place à libèche. Une toute petite libèche, en caractère, pour être en contrevention avec l'abstinence; ce ne sera pas certes un péché mortel. Je ne dis pas que si l'on réprime sa gourmandise ce ne sera pas une mince pénitence.

Même l'argot s'infiltre dans la langue française; j'ai déjà mentionné *sapin* pour *fiacre* que René Bazin de l'Académie française a glissé dans ses romans, sans le souligner, sans le mettre entre parenthèses.

Les uns s'installent, les autres s'éclipsent: ainsi vont les mots dans une langue vivante. Un homme instruit croirait déchoir s'il employait *cageux*. Bourgainville n'a pas de ces scrupules. Dans la relation de son voyage autour du monde, il en use et je ne serais pas surpris qu'il l'aurait dérobé aux Canadiens, qu'il d'ailleurs s'en servaient tout comme les missionnaires.

On travaille à épuré notre langage: c'est au mieux. Il y a une chose qu'il ne faut jamais oublier:

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Hitler décrète que l'Allemagne rétablira son service militaire obligatoire

Le gouvernement britannique envoie une note à Berlin — Dans le monde politique français, on dit que des alliances militaires s'imposent

L'Allemagne consentirait à rentrer à la Société des Nations

(D'après des dépêches de la Canadian Press, de l'agence Havas et de l'Associated Press).

Moins d'une semaine après l'instauration officielle d'une aviation militaire allemande, le Reichsführer a décrété que l'Allemagne rétablira son service militaire obligatoire. Le traité de Versailles interdit à l'Allemagne la possession d'une armée de plus de 100,000 hommes. Dans un manifeste où il annonce au peuple allemand le rétablissement du service militaire, le Reichsführer dit que l'Allemagne a observé les clauses militaires du traité, comme l'a constaté la commission internationale de contrôle mais que les autres signataires, les anciens alliés, n'ont pas rempli leur obligation (ainsi formulée: "En vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations") et ne sont manifestement pas portés à une observance tardive. Il réaffirme ensuite que l'Allemagne naziste veut être puissante pour s'assurer

la paix et l'assurer par conséquent à l'Europe entière.

Une note à Berlin

Sur les réactions dans les capitales des anciens alliés, les seules informations précises qu'on eût cet après-midi, étaient les suivantes: Le gouvernement britannique après avoir consulté les autorités de la France et celles de l'Italie envoie une note à Berlin aujourd'hui même, probablement pour demander des éclaircissements; il songe à consulter les Etats-Unis et à soulever à la Société des Nations le sujet du réarmement du Reich.

A Moscou, le président du comité central exécutif des Soviets, Michel Kalinine, a dit à l'armée rouge d'être vigilante parce qu'une guerre peut éclater soudain.

A Paris, le gouvernement a décidé de se réunir mercredi. Dans le monde politique français, on dit que des alliances militaires s'imposent, puisque le traité de Versailles ne comporte pas de sanction.

Lettre d'Europe

Du "désarmement" à l'augmentation des armements

Les petits travaux de Genève — La réponse qu'y fait la Suisse — L'appel du maréchal Pétain en France — Le "Livre blanc" britannique

Le 5 mars 1935

La Conférence du désarmement ne veut pas qu'il soit dit qu'elle est morte. A défaut qu'elle n'ait rien fait elle-même, son Bureau, en ses émanations, s'était réuni l'autonomie dernier. Le 20 novembre, il avait décidé que trois protocoles seraient élaborés sur la fabrication et le trafic des armes, sur la publicité budgétaire et sur la création d'une Commission permanente du désarmement. Ces protocoles pourraient entrer en vigueur "sans que la Conférence dût nécessairement attendre l'achèvement de la convention entière."

Naturellement, aucune convention limitée au trafic et à la fabrication des armes ne pourrait entrer en vigueur, si les Etats européens ne l'acceptaient.

En conséquence de la résolution du 20 novembre, un "Comité de la fabrication privée et d'Etat des armes et matériels de guerre" avait été constitué. Il s'est réuni à Genève le 14 février; il a discuté surtout un plan américain sur la matière. Puis, un "sous-comité pour la fabrication des armes et matériels de guerre" s'est formé pour continuer, d'une manière plus technique, l'oeuvre du Comité lui-même.

En d'autres termes, la Conférence du désarmement, impuissante, après trois ans de travail, à réaliser ce qu'on attendait d'elle, veut offrir au monde, comme fiche de consolation, un règlement sur le commerce et la fabrication des armes. Puis, comme trompe-l'oeil elle veut lui offrir aussi une Commission "permanente" du désarmement.

Le Français est plus libéral que le Canadien — saluez, Monsieur Lapointe — s'il est invité — je parle du Français — à visiter la cabane du sucre, à visiter la cabane du sucre, la trempette, le réduit, la tire; il se penchera les balles en *licking* la palette. De tous ces mots, à son retour en France, il fera étalage, assurera à ses auditeurs ébahis que ce vocabulaire a une saveur spéciale, tout comme les pains de sucre du pays — des pains de sucre carrés — et le sirop d'érable qui flutte si agréablement un palais délicat.

Est-ce notre faute si le Canada tout seul s'enorgueillit de la pomme fameuse, si juteuse, où l'on mord à belles dents lorsque l'on passe à travers un verger de Beloeil ou de Rougemont?

Restons sur cet arrière-goût d'une finesse si douce et remettons à plus tard de poursuivre notre excursion à travers le *Parisian French* si proche parent du *Canadian Patois*!

Théophile Hudon, S.J.

A Rome, dans le monde gouvernemental, on a exprimé l'opinion qu'il n'y a pas de guerre en perspective.

A la S. D. N.

Un peu avant midi, on câblait de Berlin cette dépêche qui était comme une éclaircie: Dans le monde politique de cette capitale on dit que l'Allemagne consentira à rentrer dans la Société des Nations.

La nouvelle de l'envoi d'une note à Berlin, c'est le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Grande-Bretagne, sir John Simon, qui l'a annoncée, dans une déclaration à la Chambre des Communes, mais sir John n'a pas révélé le sens de la note.

Avant cela, le lord garde du sceau privé, le capitaine Eden, a déclaré à la Chambre que la Grande-Bretagne n'a pas promis à la France de souscrire au pacte projeté d'assistance aérienne quand même le plan général d'organisation de la paix européenne échouerait.

comme en 1870 et en 1914, et ils se disent que leur pays ne sortirait peut-être pas indemne de l'aventure comme en 1798.

D'où la résolution qu'ont prise le gouvernement et le Parlement suisses d'augmenter la force de l'armée par une augmentation de la durée du temps de service, résolution que le peuple vient d'approuver par voie de référendum.

La Suisse, contrairement aux autres Etats de l'Europe, n'a pas d'armée permanente. Elle ne connaît que le régime dit des "milices", basé sur le service obligatoire. Tous les citoyens valides font un court temps de service, dit "école de recrues", qui correspond à ce qu'est, ailleurs, le service dans l'armée permanente. Puis ils sont soumis à des brefs "cours de répétitions", qui correspondent aux périodes de réserves dans les grands pays armés. Il n'y a que très peu d'officiers de carrière. La plupart des officiers, même dans les grades supérieurs, correspondent à ce que

(Suite à la page deux)

Carnet d'un grincheux

MM. Dunning et Taschereau, deux des noms mis d'avant par les partisans d'un cabinet national à Ottawa. Le C.-P. R. sort ses grosses locomotives.

Qui paiera les frais de l'erreur commise à Québec par des fonctionnaires qui ont dû faire reprendre la publication, à grands frais, d'une interminable liste d'électeurs et de pseudo-électeurs oubliés au dernier cens électoral? Ces fonctionnaires, ou la masse des contribuables? La Gazette et le Canada s'en moquent: l'erreur ne leur donnera-t-elle pas double mouture?

M. Charles Lantôt vient de recevoir un bien beau bouquet à l'adresse de sa police provinciale, avec l'arrêt de M. le juge Forest dans le procès Murray-Cyr, à Saint-Jérôme.

Le prince de Galles n'aime guère le silence; c'est sans doute pourquoi il est en train d'apprendre le noble art de la cornemuse, d'un soldat écossais.

Mauriac écrit: "La politique manque d'hommes purs; mais un homme pur qui touche à la politique a vite fait de devenir moins pur, — n'y toucherait-il même que de loin". Evidemment Mauriac n'entend rien à la politique non plus qu'aux policiers du Canada. Ceux-là sont purs...

Le Grincheux

N'oubliez pas...

On ne devrait pas retarder à se procurer la brochure: "Comment se fait le "Devoir". Elle s'envoie et il se peut qu'il n'y ait pas de second tirage.

Elle forme une étude d'ensemble, par tous nos rédacteurs et d'autres membres de notre personnel, de la façon dont se fait un journal du type du "Devoir". On l'a écrit d'ailleurs: "On a là en raccourci un manuel du journal moderne".

Imprimée sur papier mince, format élégant, la brochure compte 180 pages de texte serré, soit la matière d'un volume de 325 pages au moins.

L'unité, par poste ou au comptoir, 25 sous, franco: la douzaine, \$2.50; le cent, \$18.00, port en plus. Adresser les commandes, avec remise, au Service de Librairie du "Devoir", C.P. 4020, Montréal.

L'actualité

Les mémoires de LaVergne

C'est de son lit de souffrance qu'Armand LaVergne écrit ce volume, c'est presque de son lit de mort qu'il en a donné le bon à tirer.

Les pages qu'on va lire prennent de ce fait une importance solennelle; elles sont le testament et comme la voix d'outre-tombe d'un homme qui, par-dessus tout, aime sa patrie.

Cette note liminaire crée l'atmosphère des trente ans de vie nationale. Le livre se présente sous une couverture rose, par une singulière ironie du sort. Cependant, quand on l'a lu (je confesse que c'est très rapidement puisqu'il n'est que de quelques heures entre mes mains) la convenance de cette couleur s'avère. Le cœur de LaVergne était tissé de fibres héroïques. Ce volume en est une nouvelle preuve.

Écrit sur un lit de souffrance, il est gai pourtant, presque joyeux. C'est à peine si la souffrance accable ici et là un pli amer; signé, presque au seuil de l'agonie, par un homme qui avait éprouvé plus que le compte ordinaire des humains de déboires, de lachages, de trahisons, les jugements que porte ce volume, sont baignés d'indulgence. Déjà l'éternité profle sur ces pages cette lumière éclatante, pure, vraie, que n'enlument pas de mesquins préjugés terrestres.

Ici et là cette indulgence est si délicate qu'elle efface les noms. Mais on aurait tort de croire que LaVergne ait pu dépouiller sa forte personnalité et qu'il nous serve des banalités. Si son livre ménage les individus, entre les personnes les blessantes, et les traits trop acérés, manifeste un effort louable et réussi vers l'impartialité, il n'en contient pas moins, et presque à chaque page, une leçon de fierté. Il rend hommage aux Anglais qui méprisent les flagorneurs et l'eau bénite de cour qu'ils servent à leurs auditeurs pour préférer la robuste étoffe du pays des diseurs de vérité.

Cela revient à travers les pages du livre comme un leit-motiv: quand on sait se tenir debout devant la majorité elle nous estime et nous respecte. A signaler aussi la page sur Tupper qui apparaît à travers le livre de LaVergne comme le grand honnête homme de la politique canadienne, le dernier peut-être des chefs d'Etats dont le sens stoïque de l'honneur allait jusqu'à sacrifier délibérément le succès électoral au devoir. Par comparaison, Laurier apparaît près de ce pal-

lin bardé de fer, inflexible, quel que peu mou et flou; mais cependant LaVergne s'efforce de juger avec justice celui qui le tint souvent sur ses genoux et dans ses bras, celui qu'il eut tant d'angoisse et de mérite à abandonner.

Si Laurier exerçait un charme quasi irrésistible sur ceux qui le connaissaient à peine, ce charme acquiesçant une emprise extraordinaire quand on avait vécu dans son intimité. Par ailleurs, en désertant Laurier, LaVergne se fermait la carrière du succès qui s'ouvrait large et facile devant lui. Mais pour faire contrepoids à cette puissance malféique laurière se dressait la personnalité forte et saine d'Henri Bourassa qui n'offrait rien, sinon la liberté de juger les événements en fonction de l'intérêt national. LaVergne place en épigraphe au chapitre où il explique l'influence du député de Labelle sur sa vie, ce vers de LaFontaine: Le long du chemin, il vit le cou du chien pelé.

L'un des regrets éprouvés au cours de la lecture des mémoires de LaVergne vient de ce que l'auteur ne fait qu'effleurer certains faits; il est pressé par le temps, pressé aussi par le souci de ne pas dépasser le format ordinaire des volumes de la collection du *Zodiaque*. Volontiers nous eussions séjourné plus longtemps avec lui au pittoresque pays des Bois-Francs où il a passé sa jeunesse. Il peint ses oncles Paqueaud à grands traits; on eût aimé avoir plus de détails sur ces grands originaux, de même que sur la vie quotidienne de ce petit patelin où se donnèrent rendez-vous tant d'hommes remarquables.

Si résumé que soit ce livre qui évoque le rythme de l'écriture de LaVergne à la façon dont le récit chemine à grands pas pressés, il n'en reste pas moins un excellent fil conducteur qui permet au lecteur de se retrouver dans le dédale des vingt ans de vie nationale qui vont de 1896 à 1916 (le reste est à venir).

LaVergne se défend de savoir écrire. En réalité, il excellait à tresser un article de journal, car il trouvait facilement la phrase lapidaire. L'écriture de son premier volume de mémoires est sans doute un peu relâchée, on y retrouve plutôt le ton et parfois le décousu de la conversation. A nos yeux, c'est un charme de plus.

Les traits acérés, que de son vivant il lançait à pleines mains, y manquent aussi, si on retrouve ici et là des formules heureuses; mais cela tient évidemment au fait que, comme nous le disions plus haut, le député de Montmagny écrivait sur un lit d'agonie et il inclinait volontiers vers cette indulgence qu'il s'appropriait à tort.

L'accent que rend le livre, c'est l'accent de l'abolue sincérité. Et l'auteur y fait preuve d'une modes-

tie qui n'a plus guère cours de nos jours.

L. D.

Armand LaVergne — TRENTÉ ANS DE VIE NATIONALE — brochure de 228 pages — 75 cents franco, librairie du Devoir.

Bloc-notes

Une tendance

On fait justement remarquer que le personnel de langue française, à la Banque du Canada, n'occupe que les postes subalternes; qu'il n'a pas la juste proportion des traitements qu'il devrait avoir; et que, de toutes façons, l'injustice commise dès le commencement, en ne nommant pas en même temps que le gouverneur et son adjoint, — le premier anglo-canadien, le deuxième, anglais d'Angleterre, — l'assistant à l'adjoint, lequel assistant est de langue française, a eu entre autres conséquences celle que le choix du personnel est resté exclusivement entre les mains de fonctionnaires supérieurs qui ont organisé toute la banque sans se préoccuper du droit des nôtres à y avoir leur juste représentation. Tout cela est blâmable, et de nature à confirmer l'impression, — tout un élément s'ingénie à la répandre d'un bout à l'autre du pays et à l'extérieur, — que les Canadiens de langue française sont inaptes aux emplois importants dans la finance publique. Cette tendance, cette détermination à enraciner cette légende, on la trouve jusqu'à Québec même, où nous sommes desservis par les nôtres commis au gouvernement de la province. Notre trésorier provincial est, presque toujours, de langue anglaise. Les principaux fonctionnaires, à la trésorerie, sont de langue anglaise et croient que ce ministère est leur fief exclusif. Une bonne partie des chèques de la province envoyés à l'extérieur — ainsi, jusqu'en ces derniers mois, en tout cas, les chèques adressés aux élèves boursiers en France, — sont exclusivement libellés en anglais. A la régie provinciale, la trésorerie est aux mains d'un fonctionnaire de langue anglaise et tout ce qui a trait aux fonds de la régie passe par les mains d'employés de cette catégorie. La plupart de ces fonctionnaires anglais, soit à Québec, soit à Montréal, sont au surplus des unilingues. Ce qui est injuste à Ottawa l'est encore plus à Québec, où nous sommes la majorité. Certes, nous devons assurer à la minorité de langue anglaise, chez nous, sa juste et équitable représentation. Mais cela signifie-t-il qu'il faille, chez nous même, lui donner un traitement autrement plus favorable

Un pressant appel de Mgr Ruiz

Le délégué apostolique au Mexique demande l'aide au clergé catholique

Le délégué apostolique au Mexique, Mgr Leopoldo Ruiz, en exil aux Etats-Unis, adresse au clergé du monde entier l'émouvant appel qui suit:

MEXICAN PRIESTS' AND SISTERS' AID

L'AIDE AUX PRETRES ET AUX RELIGIEUSES DU MEXIQUE

Brownsville, Texas, E.U.A. Casier 151

L'extrême pauvreté de Bethléem et la douloureuse agonie du Calvaire sont aujourd'hui le sort de l'Eglise Catholique au Mexique. "Frappez le berger et dispersez le troupeau", "divide et impera", est la devise impie des spoliateurs de l'Eglise au Mexique.

Malgré les centaines de Martyrs parmi les prêtres et les religieux du Mexique, ceux qui restent continuent la lutte pour Dieu. Comme aux jours des premiers chrétiens, les Saintes Espèces sont cachées dans les placards et les tiroirs. "Gardons Jésus avec nous", écrivent des religieuses et nous ne craignons ni leurs cachots ni leurs bayonnettes. Des milliers de prêtres fidèles se tiennent cachés et émergent lorsque le devoir l'exige. Des milliers de religieux et religieuses enseignent la religion comme dans les "Hedgescloos" (Ecoles-haies) de la vieille Irlande. "Il faut obéir à Dieu avant d'obéir les lois iniques de César."

Suivant la devise de Voltaire, "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose", ces modernes Voltaires ont vilipendé le clergé. Un million de communistes et athées essayent d'intimider et de dominer quatorze millions de Catholiques. Ils savent que s'ils empêchent les enfants de recevoir une éducation religieuse, ils ont la victoire.

Le clergé Catholique d'autres pays attend avec anxiété le résultat de cette lutte à mort. Ils prient et soutiennent financièrement, non pas une révolution sanglante, ce dont on les a accusés, mais aident à sauver la vie de prêtres et religieux par leurs généreuses aumônes. Pouvons-nous compter sur vous, Monsieur l'abbé? Le Seigneur, qui sait tout, ne laissera pas votre action sans récompense.

Des centaines de prêtres et religieuses ont dû s'exiler aux Etats-Unis à la pointe des fusils et bayonnettes. Ils sont jetés dans ce pays sans amis et sans ressources. Ils se tournent vers nous comme leur seul appui. Mais nous n'avons que ce que votre charité nous envoie. Monsieur l'abbé, en faisant le Chemin de la Croix, nous avons souvent répété: "Oh, si je pouvais être le Cyrénéen et vous aider à porter la Croix." Ne croyez-vous pas que la présente occasion est tout expressément ménagée par la Providence?

Au nom de Notre-Seigneur souffrant et de notre glorieuse patronne la Vierge de Guadalupe, je vous envoie ce pressant appel.

Votre très humble serviteur en Jésus-Christ,
Leopoldo RUIZ, archevêque de Morelia, délégué apostolique au Mexique, en exil.
Veuillez adresser toute correspondance comme il suit: Mexican Priests' and Sisters' Aid, Casier 151, Brownsville, Texas, E. U. A. (Père T. Enrique, secrétaire, exilé du Mexique).

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez Harbour 1241.

Avis de décès

VEZINA — A Montréal, le 15 mars 1933, décédé à 87 ans, Madame veuve Eugène Vezina, née Adeline Cossette, autrôlère de St-Narcisse. Les funérailles auront lieu à l'église de la Providence, 531 rue Ste-Catherine, est, mardi à 8 heures. Inhumation au Cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SENECAL — A Montréal, le 16 mars 1933, est décédé à 72 ans, Wilfrid Senechal, ancien boulanger de St-Bruno, époux de Marie Rachand. Les funérailles ont lieu le mardi 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure 5388 rue Chabot à 7 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 heures. Et de là à St-Bruno, où un libre sera chanté. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PROUX — A Montréal, le 16 mars 1933, décédé à 68 ans, Charles Proux, époux d'Emma Morin. Les funérailles ont lieu le mardi 19 courant. Le convoi funéraire partira du 423 rue St-Denis à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BRISBOIS — A Montréal, le 15, à 62 ans, Joseph Valérie Brisbois, époux de Clotilde Page.

HEBERT — A Montréal, le 15, à 80 ans, Auguste Hebert.

HUBEREAU — A Montréal, le 15, à 51 ans, Mme Arthur Huberdeau, née Marie-Anne Moffatt.

MANSEAU — A Montréal, le 14, à 21 ans, Thérèse Manseau, fille de M. et Mme Anne Manseau.

MASSEURON — A Outremont, le 15, à 78 ans, Louis Masseron, époux de feu Denise Leblanc.

MIREAULT — A Montréal, le 15, à 83 ans, J.-B. Mireault, époux de Sophie Grenier.

POUDRETTE — A Boucherville, le 15, à 60 ans, Clara Trudeau, épouse d'Alme Poudrette.

PRATTE — A Montréal, le 15, à 83 ans, Mme veuve Isidore Pratte, née Hermine Gendron.

SAUVE — Au Lac-Édouard, le 12, à 24 ans, Léopold, fils de Stanislas Sauvé et de Bernadette Manseau.

Lettre d'Europe

(Suite de la 1ère page)

sont, ailleurs, les officiers de réserve. Ce sont des citoyens qui ont des professions civiles, et qui en cas de besoin, endossent l'uniforme. La durée du temps de service, qui n'y a pas longtemps encore, était de six semaines, a été progressivement augmentée, et selon les besoins de l'instruction et ce qu'on estimait être les nécessités politiques. Avant la réforme qui vient d'être opérée, cette durée était, en ce qui concerne l'école de recrues, de 67 jours pour l'infanterie et le génie, de 77 jours pour l'artillerie, de 92 jours pour la cavalerie. Il y avait ensuite huit cours de répétition de deux à trois semaines. La réforme décidée, sans rien changer aux cours de répétition, a porté le temps de service à trois mois pour l'infanterie, le génie et l'artillerie, et à 102 jours pour la cavalerie. Naturellement, une plus longue durée du service devait comporter une augmentation de dépenses.

Il faut croire que le Parlement fédéral était convaincu de la nécessité de cette réforme, car il l'a votée, le 28 septembre dernier, à une énorme majorité, contre 11 opposants seulement. Mais, la Constitution ne permettant une demande de référendum avait été lancée par les adversaires de la réforme. C'est le 24 février que le peuple a été appelé à voter sur la loi acceptée par le Parlement.

La demande de référendum avait été lancée par des éléments avancés, surtout communistes. Les socialistes, à leur congrès de Lucerne, s'étaient prononcés, par 343 voix contre 220, contre la prolongation du temps de service. La minorité s'était prononcée pour la liberté du vote. Plusieurs chefs socialistes notamment ceux des syndicats, avaient recommandé l'adoption de la loi. L'Union syndicale avait laissé la liberté du vote à ses membres.

Le résultat du référendum a un peu surpris. La loi a été adoptée par 506.845 voix contre 431.902, soit à environ 75.000 voix de majorité. Or, cette majorité est très inférieure à celle qu'on avait constatée au Parlement, où il y avait eu un écart très considérable entre la volonté du peuple et celle du Parlement. D'autre part, ce n'est pas seulement parmi les éléments avancés, socialistes ou communistes, que se sont rencontrés les opposants. C'est aussi parmi les éléments conservateurs et catholiques. En général, les villes se sont montrées plus favorables que les campagnes.

Peut-être les opposants ont-ils trouvé qu'il y avait paradoxe à demander au peuple suisse de nouveaux sacrifices en matière militaire, alors que siège en Suisse, depuis trois ans, une Conférence du désarmement. Dans ce cas, la foule aurait été moins logique que le Parlement, qui a vu dans ces trois années de travaux stériles la raison de demander au peuple ces nouveaux sacrifices.

En France, comme dans les autres pays qui ont pris part à la guerre, la question générale des armements se complique de la question des "années creuses", et de celle des "classes creuses", qui en est la conséquence. Pendant les années de guerre, le chiffre des naissances a fléchi, et, par suite, les classes militaires correspondant à ces années de guerre se trouvent déficitaires. Comment combler ce déficit, de manière à assurer la défense nationale dans le cas de complications européennes surgissant précisément pendant ces années critiques? En France, on a proposé différents moyens, dont le plus radical serait la substitution du service de deux ans au service actuel d'un an.

Le général Weygand, qui a pris récemment sa retraite comme généralissime, était déjà intervenu en faveur de cette solution extrême. Mais voici que vient de se produire une intervention plus retentissante encore. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars, le maréchal Pétain, naguère encore ministre de la guerre, publie sous ce titre *La Sécurité de la France au cours des années creuses* un article considéré comme un événement politique de première importance.

La partie peut-être la plus intéressante de cet article est celle où il est question du réarmement de l'Allemagne. Depuis quelque temps déjà, les journaux étaient pleins d'informations impressionnantes sur ce qu'il est convenu d'appeler le "réarmement massif" du Reich. Mais on se demandait toujours ce qu'il fallait en prendre et en laisser. Or, le maréchal Pétain, dont on ne saurait soupçonner ni la loyauté, ni la compétence, et qui a dû disposer de bonnes sources d'informations, fournit sur le réarmement de l'Allemagne des indications aussi impressionnantes que celles des journaux.

D'après le maréchal, l'armée allemande actuelle comprend un premier échelon comptant de 25 à 30 divisions de toutes armes, soit 6 à 700.000 hommes prêts dans un délai extrêmement réduit. Un deuxième échelon, correspondant à l'armée nationale, est constitué de formations paramilitaires encadrées par des noyaux actifs. Au total, il y a de 85 à 100 divisions, alors que le traité de Versailles n'en prévoyait que sept, soit 135.000 hommes. D'après le maréchal, pendant les années de guerre 1915-1919, la natalité, en France a diminué de 50 %. Il en résulte que, pour les classes 1936-1940, le contingent enrôlable sera de 120.000 hommes, au lieu de 240.000.

Après avoir examiné les différents moyens proposés, qu'il considère comme illusoire, le maréchal conclut au seul moyen qui lui semble efficace, le service de deux ans, non pas d'une manière définitive, mais pour faire face aux années creuses. Cela permettrait de revenir aux conditions actuelles vers 1940.

Si cette dernière condition n'était pas expressément prévue par la loi, il est probable que le plan du maréchal Pétain se heurterait à

KALMINE

EST LE PLUS INOFFENSIF
DE TOUS LES MÉDICAMENTS
ANTIDOULEUR

C'est ce qui le différencie nettement de beaucoup de produits similaires qui souvent ne sont pas sans inconvénient pour le rein.

LES LABORATOIRES P. METADIER — TOURS, FRANCE
Se vend dans toutes les pharmacies, la boîte de 1, 4 et 6 cachets.
Sole concessionnaire au Canada:
J.-ALFRED GUIMET, 84 est, rue St-Paul — Montréal

QUINCAILLERIE DURAND

Limitée
Serrurerie décorative
Quincaillerie de bâtiment
Coutellerie — Outils — Couleurs
et vernis — Articles de jardinage
804 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. MARquette 2484



Le petit roi de Siam au piano — Le nouveau monarque de Siam quittera son école de Lausanne pour aller se faire couronner dans son lointain royaume.

une très forte opposition. Car on craignait de voir le régime nouveau devenir définitif. Mais l'opposition se dessine déjà comme très vive, même si cette condition devait être expressément prévue. En effet, pour les opposants il ne s'agit pas seulement de ne pas mécontenter l'électeur. Il s'agit aussi de conceptions plus désintéressées sur la nécessité d'un service militaire plus ou moins long, et aussi d'opinions divergentes sur le plus ou moins de dangers de guerre qu'il peut y avoir en Europe.

Hier, à Londres, le gouvernement a soumis au Parlement un *Livre blanc* où est justifié l'accroissement des crédits demandés pour l'armée. Cet accroissement est relativement peu considérable: 4 millions de livres et 2700 hommes. Mais la partie la plus intéressante de ce document est ce qui y est dit au point de vue politique et en ce qui concerne les armements de l'Allemagne.

On y retrouve la thèse déjà avancée par M. Baldwin, à savoir que la défense de l'Angleterre contre une attaque aérienne comporte l'intégrité, sur le continent, des territoires en bordure de la Manche, du détroit et de la mer du Nord. C'est donc la réaffirmation de la politique d'entente avec la France et la Belgique.

Sans donner les précisions techniques que fournit le maréchal Pétain, le *Livre blanc* signale le réarmement du Reich contrairement au traité. Ce réarmement et l'absence de l'Allemagne de la Conférence du désarmement, sont des causes de souci pour le gouvernement britannique. L'esprit public, en Allemagne, qui est dominé par le nationalisme, lui semble enlever de la valeur aux déclarations pacifiques des gouvernements allemands.

Il est possible que l'allure un peu alarmiste de ce *Livre blanc* ait pour but d'exercer une pression sur le gouvernement allemand, à la veille des négociations qui vont avoir lieu à Berlin entre Anglais et Allemands. Mais, même en tenant compte de ce facteur, on doit voir dans ce document l'expression à peine exagérée de l'inquiétude qui règne actuellement en Europe.

En présence de tout cela, combien vains apparaissent les travaux des "comités" et "sous-comités" qui siègent actuellement à Genève!

Alcide EBRAV

Confidences d'un "Maquilleur" professionnel
Bref résumé de l'ouvrage:
Un "document sensationnel", des révélations époustouflantes!... Pendant vingt ans, l'auteur dirigeait une formidable usine de faux ou, en pleine connaissance de cause, se fournissait presque tous les antiquaires. Il inventa de toutes pièces le "fameux" ébéniste Jean-François Hardy, chef de l'École de la Loire, tant prôné par d'illustres critiques d'art. — Un extraordinaire pavé... Un volume broché de 245 pages au prix de \$1.00 franco.
Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

Si vos YEUX pouvaient parler

INSTINCTIVEMENT...

Ils vous demanderaient de consulter un de nos optométristes afin d'en connaître la condition exacte sachant que nos examens sont les plus précis et nos prix les plus bas.

TAIT-FAVREAU, Ltée

LORENZO FAVREAU, O.O.L., président
265, rue Ste-Catherine est — Tél. LA. 6703
Succursales:
6890, rue St-Hubert, Tél. DO. 8355 3871, rue Ste-Catherine est, FR. 5900 (coin Bourdonnière)
A ST-LAMBERT: 270, ave Victoria, Tél. 791

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT
BEURRE
Crème 1ère qualité... 25c
Crème 2ème qualité... 24c
Beurre de laiterie... 18c
CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS
Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

GASTON BERARD

successeur de la
Cie Royal Silver Plate
1885-Un demi-siècle de progrès-1935
Ciselage et placage d'or et d'argent
Chrome — Nickel — Bronze.
70 ouest, rue Craig — HA. 9948

LITHINÉS

du Dr GUSTIN
MOINS D'UN SOU LE VERRE
En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant.

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI
RAOUL FOURNIER
CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER
4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST
Tél. HARbour 3896 MONTREAL

Le Moulin Economique

— fabrique toutes essences
Spécialité: Vanille 1ère qualité
— Chez votre épicer ou
appeler AMherst 5751
4916, 5ème AVE, ROSEMONT

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable
994, RUE RACHEL (EST)
Téléphones: FR. 9343-9850

SOIN DES PIEDS

Spécialité:
Chaussures pour pieds malades

HOULE & BLEAU

4861 est, Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

"La réclame finit toujours par porter fruit".

GARAGE CRESCENT

PAUL MARTEL
Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'automobiles remis à neuf.
Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Ducro.
Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagées
5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRescent 2196

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats:
\$.50 et \$1.00
Voyez votre pharmacien
CANADA DRUG CO.
Maison essentiellement canadienne-française.



Chapeaux

\$2.95 et plus.

Ed. Michaud

Maitre-Chapelier
Deux Magasins: 911, rue Bleury 1257, Université

Dépenses militaires

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 14 mars, sous les initiales de M. Léopold Richer:

La Chambre des Communes a consacré la soirée du vendredi à étudier les crédits du ministère de la Défense nationale. Elle y a mis de l'humour. Le gouvernement canadien ne dépense pourtant pas des sommes considérables à sa défense militaire! Mais les augmentations récentes des crédits militaires, tout en n'étant pas énormes, indiquent tout de même une mauvaise tendance. Il y a tant de choses utiles que l'on pourrait accomplir, même avec des sommes légères, qu'on ne voit pas pourquoi il serait nécessaire de nous occuper tant que cela de perfectionnement notre système de défense. A la fin de la soirée, le ministre des Chemins de fer, M. R. J. Manion, a donné les chiffres du coût, par tête, que représentent les budgets militaires en divers pays: Canada \$1.24; Nouvelle-Zélande \$1.50; Danemark \$2.18; Afrique du Sud \$2.20; Australie \$2.40; Japon \$3.70; Belgique \$4.10; Etats-Unis \$5.60; Suisse \$6.00; Italie \$8.00; Grande-Bretagne et Irlande du Nord \$9.50; France \$14.80. Il est malheureux que nous n'ayons pas des statistiques semblables sur les frais des armements en Allemagne et surtout en Russie. M. Manion a pu conclure, avec une pointe d'ironie: "Le chiffre du Canada est le plus bas au monde. Même la Suisse dépense \$6.00 par tête et je ne sais pas qu'elle ait jamais été en guerre." Et cependant on parle du Canada comme s'il se préparait à la guerre, quand il ne dépense que \$1.24 par tête! Je suis convaincu que toutes les nations tentent de penser à ce que nous allons faire de notre puissante force militaire? Le danger réel n'est pas ce que nous dépensons actuellement en préparatifs militaires, mais ce que nous dépenserons si le Canada acceptait les projets de sir Maurice Hankey, par exemple. En 1913, notre budget militaire était pratiquement inexistant. Cela ne nous a pas empêchés, en quatre ans, de nous enfoncer jusqu'au cou dans les dettes pour "sauver la civilisation." Apparemment, d'après le nouveau budget de guerre du gouvernement anglais, "la civilisation est encore en danger." Craignons une réédition des folies qui pèsent si lourdement sur le présent et l'avenir du Canada.

Le français à Frédéricton

De l'*Evangeline*, de Moncton, N.B., numéro du 14 mars:
M. Diotte, qui représente à Frédéricton, avec M. Stewart, le comité de Ristigouche, a dit quelques mots en français ces jours derniers à la Législature. Le fait est assez rare et, pour cette raison, a été noté. Un journal de l'opposition, en signalant la chose, fait observer que la règle, pour les députés, c'est de parler anglais.

L'observation ne paraît pas tout à fait juste. La tradition, la coutume, soit. Mais de règle qui impose l'usage exclusif de l'anglais à la Législature, nous n'en connaissons pas. Et le fait est que ce n'est pas la première fois qu'on y parle français, par exemple. Lorsque M. Dugal, député de Madawaska, voulut il y a une vingtaine d'années, — en 1914 exactement, — porter des accusations contre le premier ministre du temps, feu M. Fleming, ce point de procédure fut discuté et, nous semble-t-il, réglé. M. Dugal avait demandé à l'orateur, avant la séance, la permission de parler français. Celui-ci, M. Dickson, fit quelques objections, et, lorsqu'il commença à parler en français, l'interrompt pour soumettre le cas à l'assemblée. M. Stewart, député de Northumberland, se hâta de proposer que la permission sollicitée par le député de Madawaska, fût accordée. Cela pour deux motifs, par courtoisie, d'abord; et aussi parce qu'il n'y avait rien dans les règlements pour l'interdire. Et c'est un principe fondamental de la procédure parlementaire, ajouta M. Stewart, qu'un membre a tous les droits que les règlements ne lui enlèvent pas.

Et c'est M. Tilley, qui est devenu depuis premier ministre de la province, qui appuya la proposition de M. Stewart. Et M. Tilley eut alors en faveur de l'emploi du français à Frédéricton, un argument qui ne manquait pas de valeur juridique ni de bon sens. Pourquoi la Chambre de Frédéricton, argua-t-il, ne suivrait-elle pas le précédent établi par les Communes fédérales où les deux langues sont admises?

M. Dugal fit son discours en français et, à la session suivante, parla à plusieurs reprises dans notre langue.

Qu'est-ce que l'Or-Vo?

C'est un jeu d'esprit dont le but est de récréer, mais qui a pour résultat d'augmenter les vocables français et anglais, d'épurer l'orthographe, d'apprendre plusieurs règles de grammaire et du calcul mental.

Il consiste en un paquet de 54 cartes à jouer. Il y a 2 lettres sur chaque carte, une rouge et une noire. Toutes les cartes sont différentes. Correspondant à chaque lettre il y a un chiffre qui en donne la valeur relative. Le jeu consiste à former, avec les cartes qu'on a en main, le mot qui rapporte le plus de points. Il faut de la valeur donnée aux lettres et des points d'honneur qui y sont ajoutés, que plus le mot est long et rare, plus il donne de points à celui qui l'a formé. Les règles du jeu sont imprimées sur un feuillet qui est fourni avec chaque jeu de cartes. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$.05 l'unité, \$4.00 le douzaine.

POUR VOS
VIGNETTES appelez
PHOTOGRAVURE NATIONALE
115 STE CATHERINE OUEST
MARQUETTE
4549

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —
NUAGEUX ET DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 28
Minimum 18
Même date l'an dernier 19
Même date l'an dernier 21
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.58, 11 h. a.m.
30.57, midi 30.55
(Chiffres fournis par la Maison L.-R. de
Mont, 1619 Saint-Denis, Montréal.)

Le service militaire est dès maintenant obligatoire en Allemagne

Demain soir, des manoeuvres aériennes auront lieu au-dessus de Berlin

BERLIN, 18. (S.P.A.) — On tient de source autorisée que le service militaire est dès maintenant obligatoire. Demain soir, des manoeuvres aériennes auront lieu au-dessus de Berlin. Hier un déploiement militaire qui évoquait l'Allemagne impériale a marqué une cérémonie en l'honneur des morts de la Grande guerre. Dans une allocution prononcée en présence de représentants de pays étrangers, le ministre de la Reichswehr, le général von Blomberg, a affirmé que l'Allemagne veut la paix et n'éprouve aucun sentiment de vengeance. Il a rendu hommage aux soldats ennemis qui sont tombés sur le champ de bataille.

A l'Associated Press qui lui demandait une déclaration sur le rétablissement du service militaire obligatoire, l'ex-prince héritier Frédéric-Guillaume vient de répondre, à Berlin, qu'il "partage avec le peuple allemand entier la fièvre de la guerre" que le geste du Führer et chancelier Hitler a restauré l'honneur et l'indépendance de la patrie. (L'agence se réserve les droits de publication de la dépêche.)

Délégations chez M. Taschereau

La Ligue des propriétaires de l'est demande une allocation plus substantielle aux propriétaires — Les requêtes de M. Anacleto Chalfoux au gouvernement "protecteur d'abus"

Le premier ministre de la province était à son bureau de Montréal, ce matin.

Il a d'abord reçu une délégation nombreuse de propriétaires, présidée par M. Adhémar Raynault, échevin de Préfontaine, président de la Ligue des propriétaires de l'Est.

La Ligue demande plus de protection pour les propriétaires. Elle voudrait que le gouvernement fasse fonctionner le plus tôt possible la nouvelle échelle d'allocations aux propriétaires adoptée par le conseil municipal l'an dernier.

Les propriétaires ont dans une très mauvaise posture. Alors que les marchands n'ont pas trop souffert de la crise économique parce que le gouvernement leur payait les marchandises vendues aux chômeurs, les propriétaires ont dû très souvent louer leurs logements aux chômeurs sans rien recevoir en retour.

D'après la nouvelle échelle d'allocations aux propriétaires, fixée l'an dernier par la ville, il faudrait que les propriétaires aient une somme d'environ \$35,000 par mois pour tous les propriétaires de la ville. Cela permettrait de loger les familles nombreuses dans des logements de \$18.

M. Taschereau répond que, pour le moment, le gouvernement de Québec peut difficilement se rendre à cette demande à moins que la ville ne soit prête à faire sa part ce qui paraît impossible après les déclarations faites par les autorités municipales en présentant et en discutant le bill de Montréal.

Le premier ministre dit à la délégation qu'il est préférable qu'elle attende encore un peu et qu'elle revienne présenter sa requête un peu plus tard quand on saura à quoi s'en tenir au sujet de l'assurance-chômage préconisée par le gouvernement d'Ottawa.

La Ligue se présentera de nouveau devant M. Taschereau, probablement après le 31 mars, comme le lui a suggéré M. Taschereau.

M. Taschereau a aussi reçu une délégation de maîtres-coiffeurs et de maîtres-barbiers demandant à ce que le gouvernement fixe un salaire minimum pour les maîtres-barbiers et maîtres-coiffeurs, ainsi qu'un prix minimum pour la coupe des cheveux et de la barbe. L'un des délégués suggère un prix de 35 cts pour les cheveux et de 20 cts pour la barbe. Le premier ministre leur a répondu de s'entendre tous ensemble sur leurs prix et d'envoyer leur requête à Québec.

Pas de prorogation avant Pâques

M. Taschereau a déclaré aux journalistes que les membres de l'Assemblée législative ont encore beaucoup de travail à faire d'ici la fin de la session. "Bien que les discussions soient raisonnables, dit-il, nous ne prévoyons pas que les Chambres puissent être prorogées avant Pâques."

Requête au gouvernement "protecteur d'abus"

Au moment où déjà la plupart des représentants de journaux avaient quitté le palais de justice, M. Taschereau a reçu une délégation de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, présidée par M. Anacleto Chalfoux. M. Chalfoux a fait la lecture de plusieurs requêtes de la Fédération. Mais, dès le début de sa lecture, M. Chalfoux fut interrompu brusquement par le premier ministre qui lui pria de changer de style et de quitter son bureau.

En effet, cette requête, écrite dans un ton peu protocolaire, commençait ainsi: "La Fédération des clubs ouvriers de la province demande très respectueusement au gouvernement, protecteur d'abus."

Si vous êtes venus ici pour nous nuire, à interrompre M. Taschereau, je vous prie de rester chez vous. Nous sommes prêts à écouter toutes vos justes requêtes, à condition qu'elles ne soient pas rédigées de façon injurieuse et insultante.

Nous ne voulons pas vous nuire. Mais, vous le savez bien que le gouvernement protège les abus. C'est tout le monde qui le dit.

C'est assez, allez, allez...

Au conseil municipal

La séance convoquée pour cet après-midi sera probablement ajournée sine die — Un emprunt de \$626,500 sans referendum, pour des égouts tributaires

Le conseil municipal se réunira cet après-midi, à 2 heures 30, pour reprendre la séance ajournée vendredi dernier. Mais on croit que la séance sera ajournée sine die tout de suite après l'ouverture, le maire étant à Ottawa.

On a appris ce matin que le comité exécutif recommandera au conseil municipal d'ajouter au bill de Montréal no 2 une clause pour faire autoriser la ville à emprunter sans referendum une somme de \$626,500 qui serait employée à la construction d'égouts tributaires pour raccorder des égouts existants aux égouts collecteurs de la Rivière Saint-Pierre, de la rue Mont-Royal et du Nord; sans ces égouts, les collecteurs seraient inutilisables et la ville devrait continuer à payer des dommages causés par l'inondation dans caves et des sous-sols dans diverses parties de la ville. Cet emprunt servirait aussi à construire une usine d'épuration des eaux d'égout à la sortie du collecteur du Nord, rue Lalle.

Ce matin, les échevins se sont réunis pour le caucus qui précède ordinairement les séances du conseil, mais le caucus a été ajourné, attendu qu'il n'y aura à vrai dire pas de séance cet après-midi.

Les maladies infectieuses

Les cours de M. Julien Huber sur les maladies infectieuses de l'enfant et du nourrisson

Si la science médicale est parvenue à repousser une belle victoire sur la diphtérie grâce à un cycle complet de moyens de prévention et de traitement, elle cherche encore comment triompher des infections grippales ou infections saisonnières multibactériennes.

Ainsi s'exprimait ce matin devant les chroniqueurs universitaires, M. Julien Huber, médecin des hôpitaux de Paris, arrivé hier à Montréal pour donner une série de cours sur les maladies infectieuses de l'enfant et du nourrisson, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien. On sait que les cours de M. Huber s'ouvrent ce soir, à 8 h. 30, à la salle 214 de l'Immeuble de l'Université, rue Saint-Denis. Cette conférence d'ouverture porte le titre suivant: les maladies infectieuses dans le jeune âge.

Présenté aux journalistes par le docteur Téléphore Parizeau, doyen de la Faculté de médecine, le docteur Huber leur a donné un aperçu de ses cours et montré que les infections grippales causent présentement les plus grands ravages parmi toutes les maladies infectieuses les plus communes chez les enfants.

A l'heure actuelle, dit-il, la science médicale fait retour vers l'hygiène, c'est-à-dire à la doctrine dans laquelle on rapporte aux altérations des humeurs les troubles morbides éprouvés par l'organisme. Elle étudie le terrain. Pour combattre aujourd'hui les infections grippales, on ne peut avoir recours qu'à l'hygiène préventive. Il est à souhaiter qu'on fasse la conquête de cette maladie, comme on a fait celle de la diphtérie.

On a dû pratiquer une hygiène préventive poussée à ses dernières limites pour les jumelles Dionne. Il est évident qu'il est bon d'avoir un enfant, mais il est évident que ces fillettes n'auraient pas échappé aux infections contagieuses. Il ne faut pas faire de fausse sentimentalité; il faut éloigner les gens au besoin pour épargner la santé des enfants.

Le docteur Huber faisait partie de la mission nationale française l'été dernier à titre de délégué au congrès des médecins de langue française à Québec. Il poursuivra pendant son séjour d'environ un mois au Canada son enquête sur la protection de l'enfance dans la province de Québec. Il prépare une étude importante sur cette question. Il en publiera des aperçus, au moins, dans la *Revue Médico-Sociale* dont il est rédacteur en chef, à Paris, et présentera un rapport devant le Comité national de l'enfance, dont il est secrétaire général.

M. Huber nous a raconté ensuite qu'il est d'origine alsacienne; que son père, son frère et son fils sont médecins, qu'il appartient, en conséquence, à une famille tout à fait médicale. M. Huber est, en outre, un disciple de Son Excellence le ministre de France au Canada, M. Brugère, qu'il a salué à son débarquement à New-York, à la fin de la semaine dernière. Il le reverra à Ottawa prochainement, lorsqu'il ira prononcer une conférence devant l'Alliance française sur l'évolution de la puériculture, c'est-à-dire l'histoire de l'élevage des enfants, sous la surveillance de l'Etat; organisation du moyen âge, période de saint Vincent de Paul, action personnelle de Rousseau, de Beau-marchais, etc. Il y a dans l'histoire de la puériculture française des tableaux très intéressants.

La-dessus, le docteur Parizeau a transmis au docteur Huber l'invitation à dîner au Cercle Universitaire demain en compagnie des officiers de l'Institut, puis l'a pris dans sa voiture pour le conduire à l'hôpital Sainte-Justine, notre hôpital d'enfants.

La soirée d'Action intellectuelle remise au 29 mars

La soirée de couronnement des prix d'Action intellectuelle qui devait avoir lieu vendredi soir, le 22 mars, est remise au 29 mars par suite de l'indisposition du conférencier, le R. P. Georges Lévesque, O.P.

La note britannique

(Au moment d'aller sous presse) Londres, 18. (S.P.C.) — Dans sa note, la Grande-Bretagne demande au Reich d'expliquer le sens et la portée de la décision qu'il a prise de rétablir le service militaire obligatoire et d'annoncer son attitude future quant au projet d'organiser la paix européenne.

Le juge Forest condamne le shérif Cyr, de Saint-Jérôme, à payer \$512 de dommages à M. Albéric Murray pour fausse arrestation autorisée par le bureau du procureur général, sur simple oui-dire

"Pratique méprisable et détestable"

M. le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, a condamné M. Wilfrid Cyr, shérif de Saint-Jérôme, à payer \$512 de dommages-intérêts à M. Albéric Murray, soit \$200 pour dommages à la réputation et \$100 comme dommages exemplaires.

Le juge a blâmé fortement les procédés employés par la police provinciale en l'occurrence. Murray avait été arrêté sur plainte portée par le shérif Cyr, et traduit devant la cour criminelle, sur l'accusation d'avoir conduit une auto, alors qu'il était en état d'ivresse, et d'avoir causé des blessures corporelles. Le magistrat Lalonde, du district de Terrebonne a rejeté la plainte comme non fondée, parce qu'il a été prouvé que Murray n'était pas ivre et, qu'au surplus, il ne conduisait pas l'auto, car un mécanicien le faisait pour lui.

M. Murray a alors intenté une poursuite au montant de \$1,000 contre le shérif, M. Wilfrid Cyr.

M. le juge Forest rappelle, dans sa décision, que la plainte contre Murray a été faite seulement trois mois après l'accident. L'initiative en a été prise non par la victime mais par la police provinciale, et conséquemment par le procureur général qui a autorisé l'arrestation sur simple oui-dire.

Lors de l'accident, un nommé Henri Francoeur, que le shérif d'allure n'a pas appelé comme témoin, est arrivé sur la scène de l'accident et s'est pris de querelle avec Murray. Il l'a menacé en lui disant qu'il avait de l'influence dans le parti à Saint-Jérôme, et qu'il était influent auprès du gouvernement, à Québec.

L'affaire Murray et la police provinciale

Le juge Forest condamne le shérif Cyr, de Saint-Jérôme, à payer \$512 de dommages à M. Albéric Murray pour fausse arrestation autorisée par le bureau du procureur général, sur simple oui-dire

"Pratique méprisable et détestable"

M. le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, a condamné M. Wilfrid Cyr, shérif de Saint-Jérôme, à payer \$512 de dommages-intérêts à M. Albéric Murray, soit \$200 pour dommages à la réputation et \$100 comme dommages exemplaires.

Le juge a blâmé fortement les procédés employés par la police provinciale en l'occurrence. Murray avait été arrêté sur plainte portée par le shérif Cyr, et traduit devant la cour criminelle, sur l'accusation d'avoir conduit une auto, alors qu'il était en état d'ivresse, et d'avoir causé des blessures corporelles. Le magistrat Lalonde, du district de Terrebonne a rejeté la plainte comme non fondée, parce qu'il a été prouvé que Murray n'était pas ivre et, qu'au surplus, il ne conduisait pas l'auto, car un mécanicien le faisait pour lui.

M. Murray a alors intenté une poursuite au montant de \$1,000 contre le shérif, M. Wilfrid Cyr.

M. le juge Forest rappelle, dans sa décision, que la plainte contre Murray a été faite seulement trois mois après l'accident. L'initiative en a été prise non par la victime mais par la police provinciale, et conséquemment par le procureur général qui a autorisé l'arrestation sur simple oui-dire.

Lors de l'accident, un nommé Henri Francoeur, que le shérif d'allure n'a pas appelé comme témoin, est arrivé sur la scène de l'accident et s'est pris de querelle avec Murray. Il l'a menacé en lui disant qu'il avait de l'influence dans le parti à Saint-Jérôme, et qu'il était influent auprès du gouvernement, à Québec.

Les détectives provinciaux ont questionné les voyageurs blessés. Ils ont fait rapport à leur capitaine, Louis Jarguile, qui, à son tour, a fait rapport au chef Maurice Lalonde, qui, à son tour, a communiqué avec M. Charles Lancôt, C.R., assistant procureur général de Québec. M. Lancôt a alors donné instructions à M. J.P. Bélair, avocat de Saint-Jérôme, de procéder contre Murray.

Les détectives ont soumis un rapport dactylographié mais sans signature, et qui, pour cause, a été rejeté par la Cour. Un des détectives a aussi promis de produire ses notes, comme témoignage, mais il ne l'a pas fait. Un autre détective a appris de l'une des victimes à l'hôpital que "personne n'était ivre, lors de l'accident", mais ce détail important a été omis de son rapport "afin de causer du tort à Murray", déclare le juge.

Le juge Forest déclare que le shérif Cyr n'a pu prouver les faits allégués dans sa défense. Il n'a jamais reçu l'autorisation officielle de porter plainte contre Murray. Car la lettre de M. Charles Lancôt ne désignait pas le shérif comme plaignant. M. Cyr a déclaré sous serment qu'il avait signé les plaintes à la demande de M. Bélair, mais avec répugnance parce qu'il n'avait pas reçu du procureur général un ordre de procéder. Il a admis également qu'il n'avait fait aucune enquête sur les faits de l'accident.

Action malicieuse

M. le juge Forest dit que la négligence du shérif de vérifier les faits avant de porter des accusations criminelles contre un innocent équivalait à une action malicieuse et portant il doit être tenu responsable des dommages. Le juge déclare que le shérif et la police provinciale ont agi avec légèreté dans toute l'affaire. La pratique de la police provinciale de faire faire les plaintes par le shérif, n'est que celle-ci se renseigne, étant donné que les officiers de la police provinciale sont intéressés à se rembourser des frais de la cause.

Si, déclare le juge Forest, les détectives provinciaux manquent tellement de scrupule et de respect envers l'administration de la justice, il n'est pas étonnant que le magistrat Lalonde ait renvoyé la plainte, sur le même banc.

La police s'est rendue coupable de mauvaise foi et a montré de l'animosité contre Murray.

Le juge Forest déclare que "la pratique de la police provinciale de faire faire les plaintes par le shérif du district où a eu lieu l'accident, et non par la victime, est méprisable et détestable."

Interrogé au sujet des critiques que M. le juge Forest a faites des méthodes de la police provinciale, M. Taschereau a répondu en souriant que les juges critiquent "pour suivre la mode".

La soirée d'Action intellectuelle qui devait avoir lieu vendredi soir, le 22 mars, est remise au 29 mars par suite de l'indisposition du conférencier, le R. P. Georges Lévesque, O.P.

Les cours de M. Hornbostel

Le conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien inaugurera ce soir, à 5 h. 30, à l'Ecole des hautes études, sa série de leçons sur la monnaie

La monnaie est au centre de tous les problèmes économiques; la prospérité et la misère des peuples, les crises économiques, toutes les grandes perturbations mondiales ont des racines d'ordre monétaire, nous déclarait ce matin, dans le bureau de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, le conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, M. Henri Hornbostel, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de l'Université de Poitiers.

M. Hornbostel, arrivé à Montréal hier soir, inaugure, dès 5 h. 30 ce soir, à l'annexe de l'Ecole des Hautes Etudes, sa série de cours sur la monnaie. La conférence d'ouverture portera sur la nature de la monnaie.

Le professeur Hornbostel est parisien de naissance. Il est jeune, étant né en 1894, grand, mince, très grand, mince et brun. Ancien élève du lycée cinquantenaire Janson-de-Sailly, il obtint sa licence en droit en 1914, date de la déclaration de la grande guerre. Il fut mobilisé dans l'artillerie et blessé deux fois. En 1920, il fit un stage à la Bourse de Paris, puis peu après chez des courtiers en Allemagne. En 1922, il prit sa licence ès lettres en histoire et en géographie. Jusqu'à 1928, il se fit cambiste. En 1930, il obtint son doctorat en droit et son doctorat en sciences juridiques et économiques. Nommé assistant, la même année, du professeur Hapla-ton, à Paris, il devenait en 1932 professeur agrégé à l'Université de Poitiers et recueillait il y a quelques jours seulement la chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Poitiers, succédant à M. Giroux.

Mes conférences aux Hautes Etudes sur les questions monétaires, nous dit M. Hornbostel, ne feront pas double emploi avec les cours déjà complets que donne, entre autres, M. Montpetit. Mon but est de montrer les aspects théoriques et pratiques des questions monétaires, actuelles. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

Les cours de M. Hornbostel

Le conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien inaugurera ce soir, à 5 h. 30, à l'Ecole des hautes études, sa série de leçons sur la monnaie

La monnaie est au centre de tous les problèmes économiques; la prospérité et la misère des peuples, les crises économiques, toutes les grandes perturbations mondiales ont des racines d'ordre monétaire, nous déclarait ce matin, dans le bureau de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, le conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, M. Henri Hornbostel, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de l'Université de Poitiers.

M. Hornbostel, arrivé à Montréal hier soir, inaugure, dès 5 h. 30 ce soir, à l'annexe de l'Ecole des Hautes Etudes, sa série de cours sur la monnaie. La conférence d'ouverture portera sur la nature de la monnaie.

Le professeur Hornbostel est parisien de naissance. Il est jeune, étant né en 1894, grand, mince, très grand, mince et brun. Ancien élève du lycée cinquantenaire Janson-de-Sailly, il obtint sa licence en droit en 1914, date de la déclaration de la grande guerre. Il fut mobilisé dans l'artillerie et blessé deux fois. En 1920, il fit un stage à la Bourse de Paris, puis peu après chez des courtiers en Allemagne. En 1922, il prit sa licence ès lettres en histoire et en géographie. Jusqu'à 1928, il se fit cambiste. En 1930, il obtint son doctorat en droit et son doctorat en sciences juridiques et économiques. Nommé assistant, la même année, du professeur Hapla-ton, à Paris, il devenait en 1932 professeur agrégé à l'Université de Poitiers et recueillait il y a quelques jours seulement la chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Poitiers, succédant à M. Giroux.

Mes conférences aux Hautes Etudes sur les questions monétaires, nous dit M. Hornbostel, ne feront pas double emploi avec les cours déjà complets que donne, entre autres, M. Montpetit. Mon but est de montrer les aspects théoriques et pratiques des questions monétaires, actuelles. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

J'insisterai sur les problèmes que pose la crise: inflation, déflation, dévaluation. Je tenterai de synthétiser des expériences monétaires contemporaines pour dégager des prévisions hypothétiques des phénomènes monétaires futurs. Je dirai aussi un mot de la pensée économique française et monétaire actuelle. Il s'agit de montrer que ces questions théoriques et abstraites ont néanmoins une haute portée parce que la monnaie est au centre de tous les problèmes économiques. Je traiterai dans mes cours de certains aspects particulièrement actuels des problèmes monétaires.

Seize employées congédiées à la compagnie des Tramways

Lors du départ de son ancien gérant général, la compagnie des Tramways a mis à pied seize employées féminines du bureau du caissier pour les remplacer par des machines à compter et à mettre en rouleau les pièces de monnaie. C'est, évidemment, un moment bien choisi pour accroître le chômage. Mais il y a mieux: sur les seize employées congédiées il y a 14 Canadiennes françaises et deux anglophones.

S'ils ne croient pas se rendre trop désagréables à M. Taschereau en ce faisant, peut-être notre maire et nos conseillers pourraient-ils faire une petite enquête de ce côté. "One man car", machines partout, le tramway travaille efficacement à supprimer la main-d'œuvre et à aggraver la crise. Est-il si juste que cela de le soustraire aux autres taxes qui frappent les compagnies d'utilité publique? N'est-ce pas aussi un nouvel argument pour ceux qui veulent que l'on taxe la machine?

L'Association des Concerts Symphoniques

Montréal ne manque pas de chefs d'orchestre qui puissent diriger un programme symphonique avec la plus grande sûreté et un fini plus qu'remarquable. Cela nous a été montré hier soir, M. Eugène Chartier ayant, avec honneur et un succès mérité, tenu le bâton, après MM. Trudel et Gagnier.

Le seul reproche qu'on puisse lui faire c'est la trop grande longueur de son programme; deux suites: les *Scènes prussiennes* de Justin Elie et les *Trois Aquarelles* de Keltelby, tout intéressantes qu'elles sont, auraient pu être laissées de côté sans grand dommage.

On est surpris que, pour son époque, Friedrich Wilhelm Rust, écrasé entre deux colosses: Bach et Beethoven, comme le dit si bien M. Georges Langlois, dans ses Commentaires, — ait pu écrire une musique qui n'a rien de son temps et s'apparente plutôt à celle qui fleurissait après Beethoven, œuvre gaie, vivante qui décrit la *Vie Heureuse* avec une grande truculence.

La *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak qui était en train de faire user à la corde son beau Largo, à la radio, le *Concerto No 1* de Beethoven, la *Grande Pâque Russe* de Rimsky-Korsakoff, modèle du traitement que peut donner un compositeur à un simple cantique populaire, *Léonide, Canadica* de M. Rodolphe Mathieu avec son instrumentation triomphale, suffiraient à former un programme de haute valeur et de dimensions respectables.

M. Eugène Chartier a acquis, par le travail qu'il fait depuis plus de dix ans avec la Philharmonie Canadienne, une autorité remarquable et une profonde connaissance de l'instrument sonore qu'il manipule superbement. Sans doute profitait-il du travail d'assouplissement fait par les quatre chefs qui l'ont précédé et l'orchestre était-il encore plus au point

LA PRÉDICATION DU CARÈME

A la cathédrale

Rénovation chrétienne dans les esprits

Deuxième sermon de M. le chanoine Harbour

Mes Frères, Nous croyons avoir suffisamment établi, dimanche dernier, la nécessité d'une rénovation dans le monde de qui doit être avant tout une réforme du cœur humain, et nous avons vu que seuls les principes du christianisme peuvent nous assurer le succès. "A qui irions-nous", dit saint Pierre l'apôtre son chef, "à qui irions-nous? C'est vous qui avez les paroles de vie éternelle". Et le même cri s'échappe de nos lèvres quand nous nous arrêtons à réfléchir sur la situation du monde. Oui! à qui irions-nous?

Le prophète nous rappelle nos erreurs passées pour nous les faire éviter à l'avenir: "Ils m'ont abandonné moi, la source d'eau vive, dit le Seigneur, pour se creuser des citernes crevassées qui ne retiennent pas l'eau". Aussi ne soyons pas surpris si nous mourons de soif.

Et pour faire suite à ces paroles, en voici d'autres du Maître s'adressant à la Samaritaine près du puits de Jacob: "Ceux qui boiront de l'eau que je leur donnerai n'auront plus jamais soif."

Or, tout cela, Mes Frères, s'entend du surnaturel; et c'est ce que nous avons négligé!

De deux choses l'une: ou bien tout finit avec la vie et alors, jouissons, amusez-vous, si nous le pouvons, et si nous ne le pouvons pas, demandons-nous avant d'aller plus loin si la vie vaut la peine d'être vécue; ou bien il y a un au-delà, et alors, tout change d'aspect, tout doit être considéré sous un autre angle qui est celui de l'éternité et de la foi.

Que nous le voulions ou non, la situation est celle-ci: Nous tous, ici présents, dans quelques années, dix, vingt-cinq, cinquante ans au plus pour les plus jeunes d'entre nous, nous avons bien chance d'être disparus.

Où serons-nous? Où sont allés ceux que nous avons vus partir: nos parents, quelques-uns de nos amis ou de nos connaissances, tous nos anciens? A mesure que l'on avance dans la vie, si l'on cherche les noms ou les traits qui nous furent familiers, on se heurte constamment à la même réponse: disparus, partis... et nous ajoutons: dans l'au-delà. Et cet au-delà ce n'est pas le néant: c'est notre demeure définitive vers laquelle chacun de nos actes devrait nous conduire comme chaque pas rapproche le voyageur qui rentre chez lui après le travail de la journée.

Aussi bien l'orientation de notre effort devrait-il être de ce côté. C'est dire que nous devrions prendre en toute chose l'angle de la foi, l'angle du surnaturel et de la vie de la foi.

Et je crois, Mes Frères, que si les catholiques, pour leur part, voulaient vivre de leur foi, ils mettraient leur vie en toutes choses en conformité avec ce qu'ils croient, ils contribueraient pour beaucoup à la rénovation sociale chrétienne dont nous avons si grand besoin. Il n'est pas tant de doctrines qui peuvent dire: faites ce que nous enseignons et nous vous promettons le rétablissement de l'ordre dans le monde, la paix entre les peuples, et à chacun le bonheur autant qu'il peut y en avoir ici-bas. Or, la doctrine du Christ nous le promet et ce qu'il y a de plus remarquable c'est que nous savons, nous sentons que c'est vrai. Mais encore, faut-il que nous y sommes tout conduits! et encore un coup que nous vivions notre foi.

I — Notion de l'esprit de foi

Qu'est-ce donc que la vie de foi? C'est la vie d'un chrétien que la parole de Dieu, les maximes de l'Évangile éclairent comme le soleil illumine l'atmosphère, et pénètrent comme la sève vivifie l'arbre dans les rameaux duquel elle circule. La vie de foi c'est la vie de celui qui se laisse guider, inspirer non seulement de loin mais à chaque heure de sa vie par le surnaturel. Ainsi la foi dirige toutes nos pensées et tous nos jugements: par exemple, avant de dire que telle invention humaine est utile, je me demanderai si elle contribue au salut éternel de l'humanité ou bien si elle lui est dommageable; elle gouverne tous nos sentiments, joies, tristesses, craintes et espérances, révoltes et aspirations; par exemple, encore, ainsi guidés par la foi on ne se laissera pas aller à aimer telle personne qui serait un obstacle à la pratique de notre religion: enfin, elle règle, motive toutes nos résolutions, toutes nos opérations, toute notre conduite, et nous ferait dire avant chacun de nos actes: *Quid hoc ad aeternitatem?* A quoi cela me servira-t-il pour l'éternité?

Le bel embarras, me dira-t-on, d'avoir à me poser toutes ces questions, à faire toutes ces considérations avant de faire un pas! Mes Frères, il est clair que la plus simple disposition psychologique, quand on l'analyse apparaît comme un appareil redoutablement compliqué. Mais, en soi, c'est bien peu de chose, c'est une attitude de l'esprit, c'est une mentalité, c'est une habitude qu'il s'agit de prendre et quand elle est prise il est naturel de l'appliquer.

Or, cette disposition à faire comme naturellement du surnaturel, c'est l'esprit de foi.

A l'origine du monde, Dieu, après avoir formé le corps de l'homme de la poussière du sol souffla sur lui un souffle de vie, et dès lors l'homme fut un être vivant. L'esprit de foi joue dans l'ordre surnaturel le même rôle. Il est l'âme de notre âme: la force, la grandeur, la beauté, la vie de notre vie.

II — Importance de l'intention

Mes Frères, allons plus loin et demandons-nous à quelles conditions, par quels exercices, par quels moyens on peut vivre de la foi? Sans chercher plus avant, disons immédiatement que celui-là vit de la foi qui:

a) d'abord, évidemment, croit fermement ce que Dieu et l'Eglise enseignent;

b) mais ce n'est là que le commencement: il faut, en second lieu, ajouter à la croyance les œuvres que la foi demande, parce que, dit saint Paul, "la foi qui n'agit pas est morte devant Dieu";

c) enfin, et surtout peut-être, il doit agir pour les motifs que lui propose la foi.

Je développe un instant cette dernière idée. Personne n'ignore l'influence capitale de l'intention sur la valeur de nos actes: elle peut élever les meilleurs comme aussi elle peut rendre excellents les plus humbles et les plus indifférents.

Nous n'y pensons pas assez, et quand nous avons accompli quel que action, quel que soit le motif qui l'inspire, pourvu qu'il ne soit pas ouvertement mauvais, nous nous tenons pour satisfaits. La différence entre les saints et nous vient moins de l'abondance des œuvres que de la perfection des intentions: combien d'entre eux en effet se sont sanctifiés dans les états de vie les plus ordinaires! C'est qu'ils agissaient constamment avec l'intention très pure et très fervente de plaire à Dieu seul.

Or, ces motifs, Mes Frères, que la foi propose se ramènent à deux: l'espoir de la récompense éternelle et l'amour de Dieu, notre Maître, en d'autres termes, l'espérance et la charité.

"Il est d'une très grande utilité, dit sainte Thérèse, de se soutenir par l'espérance surtout dans les débuts de la vie spirituelle, quand l'âme n'est pas encore solidement établie dans la foi."

Mais le motif qui doit plus habituellement inspirer notre conduite est l'amour de Dieu. De tous c'est le plus noble, le plus pur, le plus fort, le plus saint, le plus divin.

Ce qui empêche souvent les âmes pieuses de vivre pleinement leur foi, c'est que des motifs ou il entre quelque recherche d'elles-mêmes, c'est-à-dire des motifs humains, se mêlent aux intentions plus élevées qui devraient les motiver et comme c'est une tâche difficile et longue de se délivrer de soi-même!

On se dit bien haut: "Tout pour la gloire de Dieu!" mais souvent ce n'est là qu'une étiquette sous laquelle on fait ensuite passer les œuvres ou l'intérêt personnel à plus de part que celui de Notre-Seigneur. On visite les pauvres parce que c'est bien porté, comme on dit, ou parce que la vue de la misère assistée et reconnaissante est un réconfort; on prie parce qu'on trouve dans la prière une certaine paix et un certain asile; on fréquente les églises parce que dans son entourage on vient à la messe et l'on fait ses pâques; mais que ferait-on si le devoir dans sa nudité et sa austérité était seul à nous solliciter? L'auteur de l'imitation se plaint à bon droit que beaucoup veulent bien suivre le Maître au

Thabor, mais qu'ils n'ont guère d'enthousiasme à monter au Calvaire. Ainsi même dans l'entourage plus intime du Messie, plusieurs le suivaient dans l'espoir qu'un jour Jésus établirait son royaume et qu'eux ils occuperaient autour de lui des places d'honneur.

La conduite de l'homme de foi est autrement surnaturelle.

Il prie non parce qu'il goûte un plaisir intime à prier ou pour faire comme les autres, mais parce que la prière est un devoir de la créature envers son Créateur, de l'enfant envers son père.

Il travaille non pour satisfaire son activité mais pour obéir à la loi de Dieu.

Il s'accorde certaines distractions, certains plaisirs, non parce que cela lui est agréable mais parce que c'est l'ordre établi par Dieu de donner à la nature le soutien et la détente convenables.

Il fait l'aumône pour assister Dieu dans ses membres indigents et non pas pour le plaisir naturel de donner: il donne même s'il ne reçoit en retour aucun témoignage de gratitude et de reconnaissance.

Il ne change pas de conduite selon les vents qui soufflent et les saisons qui se succèdent. Envahi par la tristesse ou harcelé de pensées déprimantes, il ne laisse pas d'agir avec courage, d'être joyeux dans sa volonté, d'être patient et bon comme à l'ordinaire pour l'amour de Dieu.

III — Raisons d'être surnaturel: a) la logique

Or, Mes Frères, pour quiconque a la foi, cette vie surnaturelle s'impose au nom de la raison, du devoir et du bonheur.

C'est une loi fondamentale de la logique que je dois être constant avec moi-même et ne pas nier par mes paroles. Lors donc que j'accepte les enseignements de la foi comme l'expression d'une vérité infaillible, je dois me guider à leur lumière.

Si je tiens pour certain que le péché est le plus grand de tous les maux et qu'il attire sur moi des châtements redoutables en cette vie et en l'autre, la logique demande que je mette tous mes soins à l'éviter.

Si je regarde comme assuré que Dieu sera pour moi ce que je suis pour les autres: miséricordieux si je suis miséricordieux, juste inflexible si je suis juste, miséricordieux si je suis miséricordieux, la logique exige que je me montre à l'égard d'autrui plein d'indulgence et de pardon.

Si je ne doute pas que Dieu soit mon Maître souverain en même temps que le meilleur des pères, la logique demande que je lui obéisse avec une humble promptitude et un tendre respect.

Si j'adore Dieu présent dans l'Eucharistie par amour, pour être le compagnon de mon exil, l'aliment et la force de ma vie, la logique demande que je le reçoive souvent, le plus souvent possible dans mon cœur.

En un mot, si je crois, la logique demande que je réalise ma croyance, et que sans m'arrêter à mi-chemin, sans revenir sur mes pas, j'aille jusqu'au bout de ma foi et de mes convictions.

C'est cette réflexion qui ramena Garcia Moreno à la ferveur religieuse. Pendant un séjour à Paris, il venait, dans un entretien de défense, à dire: "L'autre, à bout d'arguments, lui adressa cette réplique personnelle: "C'est la religion si belle, si noble, si utile, si sainte, si divine, que vous ne semblez que vous en négliger, bien que vous la pratiquiez". Depuis quand vous êtes-vous confessé?" Moreno fut frappé comme un coup de foudre. "Vous avez raison aujourd'hui, dit-il, mais vous ne pourrez plus me faire cette objection demain". En effet, le soir même, il se jetait au pied d'un prêtre pour se confesser, le matin suivant il communiait, et depuis lors, il accomplissait ses devoirs religieux avec une fidélité, une générosité qui firent de lui le modèle des chefs d'États chrétiens.

Saint Paul faisait valoir un pareil argument avec ses disciples: "Vous êtes des enfants de lumière, leur disait-il, marchez donc à la conduite-vous comme des enfants de lumière" (Eph. V. 8). Mettez d'accord vos principes et vos actes.

Souvent notre vie est un amas de contradictions, un tissu d'incohérences; suivant l'expression d'un vieil auteur: "nos coeurs, nos langues et nos mains ne sont pas toujours de même religion: nos lèvres sont catholiques, mais nos mains sont épicuriennes et nos coeurs athées".

Le vrai chrétien se doit donc d'être conséquent avec lui-même.

b) Le devoir

Avec plus de force et d'autorité encore que la raison nous doit nous faire une obligation de vivre de notre foi.

En effet si nous manquons à la logique nous sommes inconséquents, mais c'est tout; tandis qu'en transgressant les lois que nous avons reçues de la révélation, nous nous exposons non seulement à la sagesse infaillible mais de la volonté de Dieu sur nous, nous sommes coupables, et si c'est en matière grave, nous ferons pour nous les portes du ciel.

Notre-Seigneur a eu soin de nous en avertir. C'était après le discours sur la montagne.

Entouré de ses disciples et d'une foule immense, après avoir proclamé ses béatitudes, le Maître vient à parler, par comparaison et en langage symbolique, des arbres qui ne portent point de fruits: "Ils ne sont bons, dit-il, qu'à être jetés au feu". Il en signale une espèce, hélas! trop fréquente. C'est le chrétien qui à la foi mais une foi stérile, qui s'en tient aux formules sans aller jusqu'aux œuvres que la foi impose. Écoutez ce que fulmine ici la vérité faite homme: "Ce ne sont pas tous ceux qui disent: Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais bien celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux".

Et Jésus achève ce discours par une parole destinée à le graver dans les esprits: "Celui qui écoute ces paroles, dit-il, et les met en pratique,

sera comme l'homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre", c'est-à-dire sa vie et ses œuvres fondées sur la foi comme sur un roc solide n'auront rien à redouter de l'horrible tempête du dernier jour, "mais quiconque entend mes paroles et ne les met pas en pratique sera comme l'insensé qui a bâti sa maison sur le sable".

Saint Paul répète la même doctrine: "Quand j'aurais, dit-il, une foi à transporter les montagnes, je ne suis rien si je n'ai pas la charité, c'est-à-dire une foi animée par la charité et féconde en bonnes œuvres".

Après cela faut-il encore citer les passages fameux de saint Jacques où il montre en y insistant que la foi qui sauve, ce n'est que celle qui agit, la foi mise en pratique dans la vie, en un mot, la vie de foi. "Efforcez-vous, dit-il, d'accomplir la parole de Dieu et ne vous contentez pas d'écouter: vous abusez vous-mêmes par de faux raisonnements... A quoi sert à quelqu'un de dire qu'il a la foi et de l'avoir en effet, s'il n'a pas les œuvres que commande la foi? Est-ce que cette foi stérile et oisive pourra le sauver? Celui qui fixe un regard sur la loi parfaite, n'écouter pas pour oublier aussitôt mais pratiquant ce qu'il a entendu, celui-là trouvera son bonheur dans cet accomplissement".

c) Notre intérêt

Et c'est ce que je voudrais dire maintenant, à savoir que la vie de foi sera pour le chrétien la condition et le secret du bonheur.

Ne peut-on pas dire, Mes Frères, que le plus précieux des trésors, celui en qui se rassemblent tous les autres et sans lequel ils ne peuvent donner à l'âme la félicité après laquelle elle soupire, c'est la paix.

Dieu lui-même l'estime si fort que pour la rendre à l'homme qui l'a perdue par le péché, il n'a pas hésité à descendre sur la terre et à s'incarner. Or, cette paix, suivant la définition de saint Augustin, c'est la tranquillité de l'ordre. Comment pourrait-elle exister dans une âme divisée contre elle-même et déchirée par le duel incessant de ses convictions et de ses intérêts, de ses principes et de ses passions, de ses paroles et de ses actes?

Des convertis illustres nous ont fait dans leurs écrits les peintures des angoisses que les tourments sans trêve, jusqu'à ce qu'ils fussent décidés à mettre d'accord leur conduite et leur foi. Ils avaient beau appeler la paix de leur voix la plus suppliante, la paix les fuyait, et c'étaient les troubles, les ennuis, les reproches, les remords incurables qui établissaient en eux leur demeure avec leur lugubre cortège d'inquiétudes et de mécontentements.

La vie de foi, en mettant dans l'âme une merveilleuse unité, y installe du même coup la paix intérieure. L'esprit régit, la chair obéit, c'est l'ordre, c'est la sagesse, c'est la joie. Car on goûte une satisfaction profonde quand on peut se dire: je sais ce que je dois faire et je l'ai fait.

C'est en ajustant ainsi leur conduite à leurs croyances que les saints, hommes comme nous, ont trouvé le bonheur, car malgré les difficultés, les pénitences, les sacrifices, les contradictions, les souffrances et les immolations, les saints étaient heureux, ils étaient profondément heureux.

Alors que dans la société humaine il n'est personne qui ne soit mécontent de son sort et qui n'aspire à s'évader de sa condition par les voyages, les distractions, les amusements de toutes sortes, les saints pour rien au monde n'auraient voulu changer leur condition contre une autre. Et ceux qui ont vécu la vie de foi la plus intense sont ceux qui ont eu les physionomies les plus rayonnantes.

A leur exemple, nous aussi, nous trouverons le bonheur relatif de cette vie, le seul réel sur la terre.

Emite spiritum tuum et renova bis faciem terrae. Amen.

A Notre-Dame

Jésus et l'amour

Deuxième sermon de R. P. Dieux

On rencontre parmi les hommes des blancs et des noirs, des Latins et des Anglo-Saxons, des malades et des bien-portants, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des incrédules et des croyants, et quand on tient compte de la nature et de l'histoire, il est bien difficile qu'il en soit autrement. Bien plus, tant que la sottise et la méchanceté régneront sur la terre, il y aura entre ces hommes différents des oppositions et des conflits; chez les uns, le ressentiment et la colère; chez les autres l'égoïsme et la rapacité, c'est-à-dire un potentiel d'incompréhension et de haine d'où sortiraient de nouveaux conflits.

Supposons maintenant qu'au-dessus de ces divisions et de ces rancoeurs l'Eglise se dresse et prêche ses grands préceptes de charité. Que se passera-t-il? N'entendez-vous pas cette sourde rumeur? "Comment voilà des criminels qui nous ont persécutés, dépouillés, volés, qui sont prêts à recommencer peut-être, et l'on veut que nous ayons pour eux des sentiments de tendresse et de bonté! Mais, c'est nous demander des choses impossibles!"

Il y a donc entre le peuple chrétien et les hommes d'Église un désaccord manifeste au sujet de la charité. Pourquoi? Parce que nous n'employons pas le même langage. Quand nous parlons de religion, de charité ou d'amour, quand nous cherchons à exciter chez les fidèles l'attrait du divin, le désir de la perfection, le dégoût et l'horreur du péché, la contrition et le repentir, nous entendons tout dans un sens profondément moral, spirituel, comme étant des actes de la raison et de la volonté, mais voyez bien certains que beaucoup de nos

auditeurs y voient seulement des mouvements de sensibilité et des élans du cœur. Il faut donc supprimer le malentendu, revenir au vrai, et demander au Christ ce qu'il exige de nous quand il nous impose le grand précepte de la charité.

"Je ne maudis pas la tendresse humaine, dit le Seigneur, car j'ai eu pitié des pauvres et des malheureux. Mais je ne confonds pas la sensibilité avec la charité. Quand je détournais de mon devoir et de ma mission, j'ai rabroué avec énergie. Ce n'est pas celui qui crie: Seigneur! Seigneur! qui entre dans le Royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de Dieu. Celui-là qui accomplit mes commandements, non l'émotion, dans les paroles brûlantes, dans les gestes dramatiques; ce n'est pas s'émouvoir, supplier, larmoyer, vibrer, devenir tout à tour élégiaque ou idyllique. Tout cela peut être théâtre ou littérature, mais n'est pas la charité. C'est aimer avec sa raison et sa volonté, c'est-à-dire que l'ordre divin est préférable à tout; c'est tout entreprendre et tout faire pour le réaliser en soi et chez les autres; en un mot, la charité, c'est la passion de l'ordre."

Pour réaliser cet Ordre divin elle se fait tout à tour douce ou véhément, suivant les circonstances. Quand j'étais devant les pêcheurs repentants qui ne demandaient qu'à rentrer dans l'Ordre, j'étais plein de bonté. Quand je me trouvais en face de pêcheurs récalcitrants, je parlais avec fermeté et énergie, pour être docile à Dieu et pour le sauver. Parfois même j'étais obligé de punir, par charité. Mais quand vous agissez ainsi, ce ne doit

pas être par ressentiment et par rancune, uniquement pour amour de Dieu et pour sauver les âmes qui vous sont confiées.

"Comprenez-vous que si je vous ai demandé de prier pour vos ennemis, de pardonner à vos bourreaux; si j'ai demandé aux meilleurs de mes disciples, d'aller plus loin encore, de renoncer à leur droit, de tendre la joue gauche, et de mourir pour obtenir le salut de ceux qui les persécutent, c'est précisément parce que la charité n'est pas dans la sensibilité, dans l'innocence, mais dans l'héroïsme d'une volonté soumise à Dieu?"

Mes Frères, voulez-vous être certains de pratiquer la charité? Ne répétez pas cent fois par jour "Mon Dieu, je vous aime! Je vous aime!" Cela ne signifie rien du tout. Mais renoncez à une occasion de pécher, faites un sacrifice, accomplissez le devoir d'état, rentrez dans l'Ordre divin; c'est la charité. Fondez vos vertus et vos dévouements, non sur la passion ou sur les sens, qui ne sont que mensonge et instabilité, mais sur la raison humaine unie à la Sagesse divine, sur votre volonté soumise à la divine Volonté. Aimez par devoir plus que par sentiment, par héroïsme et jamais par esclavage. Si vous apportez à la Grâce, non pas de la sensibilité, du sentiment de l'utopie, de la faiblesse, mais ce qu'il y a de meilleur, de plus noble et de plus fort dans l'homme, votre propre volonté, si tout l'effort humain s'unit à la Fécondité divine, alors, vous constaterez que la charité n'est que ce qu'il y a de plus glorieux pour Dieu, qu'elle est capable de changer et d'élever le monde.

IV — Etendue de la vie de foi

Il en est qui s'imaginent que, lorsqu'ils ont donné à Dieu le temps de leurs exercices religieux, prière de chaque jour, messe du dimanche, communion de Pâques, ils sont quittes. Erreur!

La foi, Mes Frères, réclame toute notre vie, la saisit de plein droit, la domine toute de sa bienfaisante influence. Le joug du Seigneur ne se dépose pas une fois la journée faite. Le Christ que nous avons revêtu au baptême n'est pas un habit officiel, splendide mais gênant qu'on endosse à certains jours solennels et qu'on se hâte de quitter quand l'étiquette ne l'impose plus. C'est un sceau sur la chair vive de notre cœur; s'il nous suit à l'église, à la messe, à la prière, il nous accompagne également dans les affaires, dans nos entretiens, dans nos voyages, dans la vie publique et doit informer chacun de nos actes. Impossible de faire deux parts de notre vie: l'une pour Dieu, l'autre pour le monde; l'une pour le ciel, l'autre pour la terre; une pour le temps, l'autre pour l'éternité. Nous sommes déjà les citoyens du ciel, les membres de la famille de Dieu, non pas à certaines heures seulement, mais toujours et tout le temps, à chaque instant des vingt-quatre heures de la journée.

V — Conclusion

Mes Frères, il est facile de voir combien profondément cet esprit de foi contribuerait à une rénovation chrétienne sur la terre. Qu'est-ce que le Christ est venu apprendre au monde sinon la primauté du spirituel sur la matière, du devoir sur la passion, du définitif et de l'éternel sur le transitoire et le passager; et une disposition d'esprit qui rétablirait la hiérarchie des devoirs envers Dieu, le prochain et nous-même, de façon constante, serait, à coup sûr, un grand renouveau.

La difficulté, Mes Frères, c'est que nous sommes tellement pris par la vie des sens et par la jouissance du moment!

Il y a quelque temps m'est tombée entre les mains l'illustration colorée du plus dramatique des faits divers: le sauvetage d'une troupe de mineurs restés pendant des jours abîmés sous un éboulement. Ces hommes étaient représentés au moment où on les sortait de la fosse, hâves, épuisés, squelettiques; et il y avait, écrits dessous, ces mots: Les emmurés vivants!"

Les emmurés vivants! Mes Frères, c'est nous quand nous nous considérons par le regard de la foi; nous enfouis dans les galeries souterraines de la chair et des passions; nous enterrés sous les préoccupations de l'or et de l'argent; nous emmurés dans la seule préoccupation des plaisirs qui passent et des honneurs qui mentent; nous, vous et moi, mes frères, mes pauvres frères, qui ne voulons même pas être détachés, être rendus à la lumière de la vérité qui est celle de la foi.

O Jésus, mon Sauveur, la foi m'enseigne que je vous suis incorporé par la grâce. Je ne fais plus qu'un avec vous, je suis membre du corps mystique dont vous êtes le chef adorable.

Faites, je vous en conjure, que je ne vive plus que pour vous, en vous et avec vous. Que ce ne soit plus moi qui pense, mais vous qui pensiez en moi; plus moi qui parle, mais vous qui parliez; plus moi qui agisse, mais vous qui agissiez. Priez en moi lorsque je prie; aimez en moi lorsque j'aime; souffrez en moi lorsque je souffre. Soyez la vie de ma vie, l'âme de mon âme.

Envoyez à la terre votre esprit de foi et tout sera renouvelé.

Emite spiritum tuum et renova bis faciem terrae. Amen.

jamais être par ressentiment et par rancune, uniquement pour amour de Dieu et pour sauver les âmes qui vous sont confiées.

"Comprenez-vous que si je vous ai demandé de prier pour vos ennemis, de pardonner à vos bourreaux; si j'ai demandé aux meilleurs de mes disciples, d'aller plus loin encore, de renoncer à leur droit, de tendre la joue gauche, et de mourir pour obtenir le salut de ceux qui les persécutent, c'est précisément parce que la charité n'est pas dans la sensibilité, dans l'innocence, mais dans l'héroïsme d'une volonté soumise à Dieu?"

Mes Frères, voulez-vous être certains de pratiquer la charité? Ne répétez pas cent fois par jour "Mon Dieu, je vous aime! Je vous aime!" Cela ne signifie rien du tout. Mais renoncez à une occasion de pécher, faites un sacrifice, accomplissez le devoir d'état, rentrez dans l'Ordre divin; c'est la charité. Fondez vos vertus et vos dévouements, non sur la passion ou sur les sens, qui ne sont que mensonge et instabilité, mais sur la raison humaine unie à la Sagesse divine, sur votre volonté soumise à la divine Volonté. Aimez par devoir plus que par sentiment, par héroïsme et jamais par esclavage. Si vous apportez à la Grâce, non pas de la sensibilité, du sentiment de l'utopie, de la faiblesse, mais ce qu'il y a de meilleur, de plus noble et de plus fort dans l'homme, votre propre volonté, si tout l'effort humain s'unit à la Fécondité divine, alors, vous constaterez que la charité n'est que ce qu'il y a de plus glorieux pour Dieu, qu'elle est capable de changer et d'élever le monde.

A Notre-Dame de Paris

L'infaillibilité pontificale en matière de foi et de moeurs

Deuxième conférence de R. P. Pinard de la Boullaye

Paris, 18 (P.C.-Havas). — "Allez, prêchez, je reste avec vous jusqu'à la fin des temps". Cette parole du Christ, le Père Pinard de la Boullaye, prédicateur du carême à Notre-Dame, la place au début de sa deuxième conférence, celle qui a pour but de présenter le Pape en tant que juge suprême des controverses. Juge infaillible aussi. Et l'orateur traite entièrement la question qui a soulevé tant de controverses et de passions dans les trois derniers quarts du siècle dernier: l'infaillibilité pontificale en matière de foi et de moeurs. Il va d'abord montrer les raisons d'un magistère infaillible, assurer aux plus humbles fidèles un moyen facile et sûr de connaître la vraie doctrine du Christ; donner au juge suprême la certitude nécessaire pour qu'il ose condamner les erreurs que les siècles ont accumulées et l'audace de leurs partisans, rendre possible un progrès continu dans l'intelligence des vérités révélées, progrès que compromet le retour si fréquent d'hérésies anciennes, sous des mots nouveaux.

La seconde partie est consacrée aux preuves de magistère infaillible. D'abord plusieurs textes très clairs de l'Écriture dont le Pape est le représentant, et l'Église, l'Église. En outre la conduite des Églises jusqu'au neuvième siècle, car pour éviter de blesser, en traitant des querelles plus récentes, l'orateur s'en tint à cette période. Mais la preuve suffit puisque les anciennes églises se sont toujours adressées à Rome pour obtenir la solution dernière de leurs difficultés. "Rome a parlé: la cause est finie." Il suffit donc de demander aux chrétiens dissidents de consulter leurs propres annales et leurs propres saints que nous continuons à vénérer. "Alors, dira le Père de la Boullaye, vous comprendrez pourquoi, faibles comme nous le sommes, tous plus exposés à la timidité parce que les clameurs et les menaces montent parfois vers son trône des quatre points de l'horizon, le pontife romain ose cependant exercer sa charge et parler clair. Le Christ n'a-t-il pas dit à Pierre lorsqu'il le chargeait de cette mission redoutable: "Tu es Pierre, sur toi je bâtirai mon Église, et ta parole sera la pierre sur laquelle je bâtirai mon Église. Je te donne les clefs du Royaume des cieux: tout ce que tu lieras sur la terre sera lié sur le ciel, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié sur le ciel." Trois surtout sont à relever: la rareté de ses interventions, la lenteur presque proverbiale de ses enquêtes, la prudence qui porte le Pape à ne trancher les débats qu'au moment où il est assuré de le faire selon la pensée du Christ et selon l'enseignement constant de l'Église. En terminant le prédicateur résume de façon saisissante les controverses violentes qui ont précédé la définition de l'infaillibilité pontificale en 1870 et montre d'une part l'assistance manifeste de la Providence jusqu'au jour où le Concile peut se prononcer, d'autre part l'échec total des prophéties rationalistes et protestantes qui annonçaient comme une conséquence inévitable de la décision prise la chute précoce de l'Église romaine. "Catholiques, conclut-il, nous accablons en toute confiance, au sens même où elles furent portées, les définitions des conciles approuvés par Rome. En des crises urgentes, nous jetterions notre appel vers la note du Vatican: *custos, quid de nocte?* En toute confiance nous recevons les définitions que Pierre porterait seul pour nous confirmer dans la foi, nous rappelant que le Christ lui a promis son assistance. Dès lors la formule de saint Augustin reste la nôtre: *Roma locuta est causa*" Rome a parlé, la question est réglée.

ST-CHARLES: assemblée régulière, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Les délégués donneront un rapport du congrès.

JACQUES-CARTIER: réunion habituelle, à 8 h. 15, à l'école du Bois-de-Boulogne. Conférence par M. Cadotte, professeur, rapport des délégués au congrès. Membres de la section et tous les hommes de la paroisse sont invités.

LE MERCREDI, 20 MARS

NOTRE-DAME DU PERPETUEL-SECOURS: séance ordinaire, à 8 h. 45, au local numéro 6050 boulevard Monk. Rapport du congrès.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES: rue Ste-Catherine, près de la rue de Berri, Grand-messe, à 7 h. 30, pour le repos de l'âme de M. Armand LaVerne, président de la Chambre des Communes, recommandée par le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les dignitaires des comités régionaux et des sections ainsi que les membres sont invités à venir pour le repos de l'âme de ce vaillant patriote.

DOUVERNAU: déjeuner-causerie, à 12 h. 20, au restaurant Kerbulu et Odiau, 1284 rue St-Denis. M. Henri Bougeard, vice-président de France, parlera de Notre-Lafayette et de notre "Paris". M. le notaire Téléphone Brasseur, registraire, président de la section Douvernau, présidera. Pour billets, prière de s'adresser au secrétaire général de la Société, Plateau 1131.

COMITÉ REGIONAL DU NORD: séance régulière, à 8 h. 30, à la section St-Jean de la Croix, au sous-sol de l'église anglaise, rue St-Louis, 101. Compte rendu du congrès. Tous les délégués doivent être présents.

GRAND-MAISON: assemblée régulière, à 8 h. 15, à la salle paroissiale.

LE JEUDI, 21 MARS

COMITÉ REGIONAL DE L'EST: assemblée mensuelle, à 8 h



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

La maîtrise de soi

Tout être peut jouir de la maîtrise de soi-même que donne l'indépendance intellectuelle, plus précieuse que le plus précieux des biens.

Il existe des âmes indépendantes qui, faute de trouver en elles la force nécessaire pour échapper à l'influence des impressions imposées, se traînent toujours, faibles et opprimées par les exigences d'une servitude mentale à laquelle elles ne pourront jamais se soustraire.

D'autres s'élèvent, fières, prêtes à commander aux circonstances qu'elles dominent de toute la puissance de leur raisonnement. C'est le simple bon sens qui les guide dans l'ascension en les maintenant dans les limites assignées aux choses de la raison et de la droiture d'esprit. Il faut surtout, pour acquérir la maîtrise de soi, rechercher les faits précis, ne pas se contenter d'a priori et ne jamais s'arrêter aux probabilités et aux on-dit.

Il y a une science du bon sens qui nous vient de toutes choses, même des plus humbles. Pour se maîtriser, la première condition est le sang-froid, qui permet de voir les choses sous leur vrai jour et nous interdit de les dorer ou de les assombrir, suivant notre humeur bonne ou mauvaise au selon la pluie ou le soleil.

Ceux qui se maîtrisent n'ont jamais peur et cette qualité détermine un calme, un sang-froid qui permet la réflexion.

Sans la maîtrise de soi, il ne peut exister de sang-froid et c'est l'influence du bon sens qui le fait se développer entièrement. Celui dont on peut lire les impressions sur le visage n'a pas la maîtrise de soi-même. Il existe des âmes qui ne pensent plus par elles-mêmes; tout ce qu'ils disent leur a été dicté par quelqu'un: bien ou mal, la répétition va son pauvre chemin au détriment des gens innocents ou malheureux.

Celui qui se domine remporte la victoire sur ses passions plus facilement que celui qui le caprice conduit; le caprice, c'est la feuille au vent. Il en reste peut-être un petit souvenir, tant mieux si on n'a pas à en rougir.

Pourquoi attendre les cheveux blancs pour acquérir l'art de se maîtriser? Pourquoi laisser à la vieillesse seule le privilège de la sagesse et de l'expérience? La sagesse serait un mot inutile si elle ne pouvait préserver la jeunesse des écueils dévorables.

Il ne faut pas laisser croître en soi un sentiment sur lequel la volonté ne peut exercer son contrôle; pour le rejeter il faut la maîtrise de soi. Les nerfs qui violent partent leurs enfants sans verser une larme en leur présence ont la maîtrise de leurs émotions. Souvent, celles qui s'opposent au départ de leurs enfants les condamnant à une vie médiocre, fruit de leur égoïsme et de leur manque de maîtrise.

Les femmes, en général, cachent moins leurs impressions que les hommes, parce qu'elles sont plus sensibles; le masque de l'impassibilité s'acquiert surtout par la volonté, par le contact des réalités de la vie, par le bon sens et la sang-froid, autant de facteurs nécessaires à la maîtrise de soi.

ALICE

Au Service de l'Enfance

CAUSERIE PRONONCÉE A LA RADIO PAR M. J.-U. BOYER GERANT A LA BANQUE PROVINCIALE

En ces derniers temps, plusieurs personnages distingués sont venus porter à la connaissance du public le but que poursuit l'œuvre "Au Service de l'Enfance", sous la direction des Révérends Pères Oblats, ainsi que le magnifique travail qu'elle accomplit en faveur de l'enfant pauvre et abandonné.

Le public, si sympathique à tout mouvement de charité en faveur de l'enfance nécessiteuse, a vite compris la noble tâche que poursuit l'œuvre et il n'a pas hésité à lui venir en aide de toutes manières. Tous les jours, nombreuses sont les personnes qui se présentent aux bureaux de l'œuvre, soit pour venir en aide de l'enfant, soit pour garder temporairement, soit même

pour payer la pension d'un orphelin. Cette association d'aide à un an et demi d'existence a placé 324 orphelins; elle en a fait adopter 232. En quelques semaines seulement un grand nombre de bébés ont trouvé des familles adoptives. Le travail de l'œuvre est rendu difficile du fait qu'elle n'a aucun enfant d'un an ou plus. Elle a actuellement au delà de 150 demandes en suspens, pour des enfants de cet âge. C'est une chose assez étrange qu'elle ne puisse répondre aux demandes qui lui sont faites, lorsque dans la ville de Montréal seulement, il y a au delà de 1500 enfants illégitimes aux charges de l'Etat. Pourquoi les crèches, qui réclament chaque jour de l'aide de l'Assistance publique, ne pourraient-elles pas se décongestionner par l'intermédiaire de ce organisme à la fois religieux et laïque qu'est l'œuvre "Au Service de l'Enfance"?

Et ici j'en appelle aux mères qui, il y a un an, deux ans et même plus, ont dû aller frapper à la porte d'une institution de charité pour y chercher un abri. Vous avez alors trouvé de bonnes religieuses qui ont bien voulu vous aider en procurant un gîte à votre enfant et par là épargné à vous et à votre famille le désolant inconvénient d'être fautes.

Aujourd'hui qu'une œuvre existe pour faire adopter ces petites victimes que vous devez de donner à cet enfant une famille, un foyer, un nom. De ce fait tout en assurant l'avenir de l'enfant à qui vous n'avez pu prodiguer votre amour, vos soins, vos caresses, vous rendez justice aux crèches et en même temps à l'Etat, qui a dû se charger de subvenir aux besoins de cet enfant depuis sa naissance.

Restez-vous sourdes à l'appel de votre enfant qui vous demande un papa, une maman, des bras braveurs, un cœur chaud, tout ce qu'il était en droit d'attendre de vous et que vous n'avez pu lui donner?

La Divine Providence a pris pitié de sa misère, elle a suscité une œuvre qui est en mesure de donner à cet enfant ce qu'il réclame. L'infatigable secrétaire provincial, l'honorable Athanase David s'est intéressé à assurer l'existence de cette organisation avec d'autant plus d'empressement qu'il a toujours préconisé le développement de l'intelligence de l'enfant quelle que soit son origine ou sa nationalité.

Le docteur Alphonse Lessard directeur de l'Assistance publique n'a pas cessé d'accorder à l'œuvre son dévouement inlassable et sa franche sympathie.

Son honneur Camille Houde voulant montrer combien il a cœur l'avenir de l'orphelin, faisait dimanche dernier, à ce poste, un appel vibrant en faveur de l'œuvre.

Religieuses, laïques, tous veulent lui apporter leur concours.

Mères qui voulez venir en aide à votre enfant et de ce fait dégrever le budget de l'Assistance publique, allez ou écrivez confiantes, "Au Service de l'Enfance", 1320 rue Visitation, téléphone AMherst 5545. Sans aucun frais, vous pourrez lui confier votre enfant et vous aurez le bonheur et la satisfaction de lui avoir assuré un foyer.

Des bénédictines au Canada

UNE CONFERENCE DU R. P. DONCOEUR

(Suite de lundi dernier)
Le bénédictin comme tel en dehors de l'office de Dieu n'est rien. Faire de lui un artiste ou même un savant est une méprise. Il est tout à fait secondaire pour lui de se livrer à l'érudition dont on a voulu faire son privilège. Le seul vrai "travail de bénédictin" qu'il reconnaisse, c'est celui de sa prière liturgique à quoi il sacrifie toute chose, y compris l'exercice de l'apostolat actif, pour que l'opus Dei prenne en lui sa plénitude. Alors, mais alors seulement, s'épanouira la floraison parfois magnifique de la science, de la charité, de l'art même, surabondance d'une vie intérieure nourrie de ce grand amour.

Que signifie ce haut sentiment de religion, cette splendeur du culte offert à la Majesté divine? Qu'apportent-ils de si précieux en notre temps? Précisément un grand "style", dont il importe souverainement que nous recouvrions le sens.

EN GARDE CONTRE L'UTILITARISME

Notre temps a fait certes de grandes choses. Il a connu de grands courages, de grandes générosités. Et votre chrétienisme canadienne entre toutes a vécu une belle histoire.

Mais nous sommes aujourd'hui, et de plus en plus, gâtés par une menace redoutable; et qui oserait dire que nous n'en sommes pas déjà blessés: un esprit (si l'on peut dire un esprit!) de vulgarité pratique, de vulgaire utilité. Nous nous en apercevons dans tous les ordres: intellectuel, artistique, moral, mondain. D'où la grande décadence de notre époque de décadence avilissante. Nous sommes un monde qui a exilé "les principes". De là un enclin, un glissement fatal à la vulgarité. L'avilissement des formes, des manières a fait disparaître l'exquise courtoisie, la fleur de respect, le sacrifice du "général-vous" ou Pascal voyait le secret de la politesse. Tout cela a fait place trop souvent au courtoisisme brutal, impatient de parvenir aux meilleures places pour la "curée".

L'utilitarisme qui a sévi dans tous les domaines risque d'agir aussi dans le domaine moral et le domaine religieux. Il exigera des résultats statistiques, qui se présentent, et s'évaluent même en francs.

Sans doute faut-il poursuivre des résultats tangibles, comme l'on dit. Mais à la condition de ne pas sous-estimer, mésestimer les gestes, le respect, l'amour de Marie versant son huile sur les pieds du Seigneur, n'ont pas de "résultats".

Nous constatons les ravages de cet utilitarisme dans les programmes modernes d'instruction, fût-elle parfois "supérieure". Pourquoi cette diminution si terrible des hautes études "humanistes", qui assuraient à l'esprit, par une culture désintéressée, une finesse, une noblesse, une clairvoyance aujourd'hui si rares, sinon en raison de l'avidité avec laquelle la jeunesse, les familles mêmes, orientent toutes leurs pensées vers les études techniques, "pratiques", qui aboutissent tout de suite aux carrières professionnelles où l'on gagne de l'argent? Utilité, efficacité prévalent désormais sur ce "luxue" méprisé des "humanités".

C'est ce qu'observe dans tous les pays. Mais vous savez combien vous avez à en souffrir. Les études telles que nos pères les avaient connues, dans le contact des chefs-d'œuvre classiques de l'antiquité grecque et latine, sont abandonnées par le grand nombre, tandis que les études techniques, commerciales, professionnelles connaissent toutes les faveurs.

Cette tendance utilitaire qui a avili l'esprit profane, il ne faudrait pas qu'elle se fit sentir dans l'ordre religieux, dans la vie spirituelle de l'Eglise. Ce serait une atteinte directe à ce qui constitue son bien propre.

Certes l'ordre bénédictin ne s'arroge aucun privilège. Il ne suppose personne; mais à sa place il espère servir. Comme dans un collège, par exemple, le professeur de latin ou de grec ne prétend pas supplanter le professeur de chimie, ni même évincer le professeur de culture physique ou le professeur de piano; mais, en laissant à chacun sa place, il fera, par son enseignement de haute culture désintéressée, rejaillir sur tous les enseignements une lumière bienfaisante, élevée, une intelligence de ses élèves à un sens plus affiné, plus souple, plus humain et par là fait plus pénétrant. Ainsi dans le cadre de l'Eglise où toutes les forces spirituelles collaborent, l'apport discret, presque silencieux de la haute vie liturgique et monastique de l'ordre bénédictin est destiné non à supplanter mais, si Dieu le veut, à irradier d'une lumière sereine prêtres et fidèles voués au dur labeur de l'apostolat ou aux travaux plus asservissants encore de la vie.

Le soleil apparemment est bien loin de nos atteintes, bien étranger à notre aventure terrestre. Et cependant nous savons que non seulement il est source de lumière, de chaleur, de vie; mais que sa masse même commande toute notre gravitation. Ainsi en est-il des grandes masses spirituelles apparemment lointaines, intangibles, inappréhensibles, invisibles parfois. Ce

sont elles qui, dans le mystère de la Communion des Saints, dans les profondeurs organiques du corps mystique, font circuler la vie, font croître les floraisons et mûrir les beaux fruits de la charité, du zèle, de la science même des choses divines.

A quoi bon une abbaye bénédictine dans un pays? En passant de l'ordre profane à l'ordre sacré, je répondrai: comme un haut enseignement humaniste ennoblit un peuple en la personne de ses élites; ainsi une abbaye fervente rayonne autour d'elle de la noblesse et tout le peuple chrétien en reçoit le bienfait. Par son caractère d'intérêt, pur de toute autre intention, ne se proposant que l'hommage de respect et d'amour à la Majesté divine, elle est pour ceux qui en approchent un organe qui les défend d'un utilitarisme spirituel qui n'aurait pas sans les amoindrir. Des esprits trop couramment préoccupés d'efficacité ne seront pas sensibles à cette considération. Mais de grands manières d'hommes savent quel gain représente un accroissement de hauteur, de noblesse, de paix dans la société, petite ou grande, profane ou sacrée, qu'ils gouvernent. Je sais que tel est le souci qui a déterminé Monseigneur votre archevêque à favoriser, à susciter la fondation dont je vous parle.

LITURGIE

La haute vie liturgique incarnée dans l'ordre bénédictin joue un rôle, je ne dis pas plus nécessaire que celui de l'admiration; mais plus évaluable aux esprits désireux de toucher des résultats. L'Eglise tient jalousement à sa liturgie. Elle en impose non seulement le respect; mais l'usage à tous les fidèles et, quoique dépourvu de la "mise en scène" du choeur, elle exige de tous ses clercs la récitation de l'office divin dont est fait le cadre et le soutien de leur prière, l'accompagnement somptueux de leur Messe qui est le centre de la liturgie. Jamais elle ne dispense le prêtre de cet office sacré; et sauf les cas de maladie ou de force majeure, elle exige que laissant ses études, œuvres de zèle ou de charité, il baigne au cours de toute sa journée dans cette haute prière.

(A suivre)

Feu Mme L. Cousineau

Nous apprenons la mort de Mme Louis Cousineau, née Wilscam (Donalda), femme de M. le juge Cousineau, survenue soudainement samedi soir à leur demeure d'Aylmer, Québec. Mme Cousineau était âgée de 54 ans. Elle avait fait ses études au couvent Sainte-Anne, des religieuses de la Congrégation de Sainte-Anne de cette ville, ensuite au couvent de Lachine, où elle fut diplômée.

Lui survivent: son mari, quatre filles, Mme Paul Radakir, d'Ottawa, et Mlle Simonne, Lucile et Françoise Cousineau; deux petits-enfants, Louise et Paul Radakir, et une demi-sœur, Mlle Donalda De Fayette, d'Aylmer.

Le service funéraire aura lieu à l'église paroissiale d'Aylmer demain et l'inhumation se fera à Hull.

Nos condoléances à M. le juge Cousineau et à sa famille.

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée de l'Association des Femmes d'Affaires aura lieu à la maison d'œuvres de la Fédération, le mercredi 20 mars à 8 h. précises. M. l'abbé Girard, aumônier, donnera la bénédiction du Saint-Sacrement. Il y aura causerie par Mlle Madeleine Thibault sur la Passion d'Oberammergau, avec projections lumineuses. Tous les membres sont invités.

Société d'étude et de conférences

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la conférence du R. P. Dieux n'aura pas lieu demain à la réunion de la Société d'Etude et de Conférences, mais sera remise à la fin de la saison. A la réunion de demain à l'hôtel Windsor, à 3 h. 30, le Dr Antonio Barbeau donnera une causerie intitulée: "En marche vers la fontaine de Jouvence".

A RADIO

RADIO-GAZETTE

Radio-États-Unis

Lundi, 18 mars

Auditions recommandées

WARC — 348.5 m., 650 kil.

9.00 p.m. Lucrèce Bori, du Metropolitan Opera, avec l'orchestre et le choeur d'An-

9.15 Trio de concert Mont-Royal.

9.30 Revue pour les dames.

9.45 Revue espagnole.

9.50 Fermeture de la bourse.

9.55 Richard Crooks, du Metropolitan Opera.

10.00 Babilage-caprice, CRCM.

10.05 Nouvelles.

11.05 Jesse Crawford, organiste.

CHLF — 765 m., 1,120 kil.

8.25 Sommaire, heure, culture physique.

9.00 Chansons françaises.

9.15 Variétés.

9.30 Extraits d'opéras.

10.00 Poèmes symphoniques.

11.30 Musiqui "de cabaret".

11.45 Comédies musicales.

11.50 Heure.

12.15 Heure féminine.

1.30 Heure.

3.25 Sommaire, heure, méli-méio.

4.00 Bourse des mines.

6.15 Féd. des ouvriers.

6.30 Radio-annuaire.

7.00 L'information commerciale.

7.30 Heure.

7.45 Programme E.M.

9.00 La Fête de la semaine.

9.30 The Gondoliers, CCR.

10.00 Clara Stone et musique.

10.30 The Youngblood.

10.30 Révérie sur l'orgue.

11.00 Heure.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres

Postes en kilocycles: Mètres Kilocycles

CRCM 329.7 910

CRAC 411 730

CRCP 500 600

CRCS 566 1,120

CHLF 465 645

CRCS 222 1,310

CRCS 200 1,500

WCAF 348.6 860

CHNC (N.-Caroline) 247.8 1,210

WCAF 454.3 660

WJZ 121.0 1,210

WGTY 379.5 780

WTC 282.8 1,000

WLWL 272.6 1,100

POSTES DE LA C. C. R.

Provinces Maritimes:

CHNS: Halifax 1060 à 930

CFBN: Fredericton 1030 à 550

CRB: Sydney 880 à 1240

CHS: Saint-Jean 1210 à 1120

CHQS: Summerside 1120 à 1500

Québec:

CHQB: Québec 930 à 1030

CRCS: Chicoutimi 1500 à 950

CKLW: Windsor 840 à 1030

CRCT: Toronto 1030 à 1420

CRCT: Toronto 980 à 840

Provinces de l'Ouest:

CRCC: Lethbridge 840 à 1230

CRCC: Saskatoon 1210 à 840

CRKY: Winnipeg 780 à 960

Colombie britannique:

CRAT: Trail 1200 à 910

CRKV: Kelowna 1210 à 630

CRJCO: Kamloops 1310 à 880

ORDINATIONS À JOLIETTE

Joliette, 18. — Samedi, S. E. Mgr

Papineau a conféré l'ordination sacerdotale à quatre élèves du Scolasticat Saint-Charles et au R. Fr. Piette, professeur au séminaire de Joliette, tous cinq Clercs de Saint-Viateur.

Ont été faits prêtres samedi, les RR. FF. René Piette, fils de Joseph-Alexis Piette, et de Christiana Fernet, décédés; Berthier; Arthur Forest, fils de M. Ulric Forest, Saint-Jacques, et de feu Eugénie Granger; Albin Lemay, fils de M. Cléophas Lemay, et d'Oléna Cardin, Saint-Bernard de Shawinigan; Hector Racine, fils de M. Aldéric Racine, décédé, et de Martine La-nouette, 5684, rue Saint-Urbain, Montréal; et Albert Desrosiers, fils de M. Octave Desrosiers, Crabtree Mills, et de Josephine Faust.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adresser-vous au Service de la librairie "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Radio-Montréal

LUNDI, 18 MARS

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Marches militaires.

5.15 Orch. du Ritz-Carlton, sous la direction de Robin Krasser, avec Mme Dupuis-Becker, soprano.

5.45 Cotes des bourses de Montréal et de New-York.

6.00 Heure.

6.02 Chansonnnettes françaises.

6.15 Féd. des œuvres de charité.

6.30 La Fanfare du Royal 22^e Régiment, sous la direction du capt. Chas O'Neill.

7.00 Heure.

7.02 La Renaissance campagnarde.

7.15 Orch. des Cavaliers de la Salle, sous la direction d'Arthur Vander Haeghe.

7.30 Billy et Pierre.

7.45 Nouvelles bilingues.

8.00 La Petite Histoire, causerie du juge J. Demers sur la Seigneurie d'Iberville.

8.15 Sous-Bols — Programme français des Fraîchettes.

8.30 Black Horse Tavern.

9.00 Heure.

9.02 Babilage-Caprice, sous la direction de J. J. Gagnier.

10.00 Radio-théâtre: La Vieille Maison, d'André Thériault.

10.45 Radio-journal bilingue.

11.00 Heure.

CRAC — 411 m., 730 kil.

4.00 Le programme Perrin, avec Perrette.

4.30 Variétés de Chicago.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Musique militaire.

5.30 Le programme du foyer.

6.25 L'heure récréative.

7.00 L'heure de lecture.

7.15 Le curé du village.

7.30 L'homme du rêve.

7.45 Les deux copains.

8.00 Radio-théâtre: Frontenac.

8.00 Programme Living Room.

8.30 Programme de variétés.

9.00 Émission des gradués du McGill.

10.30 Jean Forget, pianiste.

11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson.

CFCP 500 m., 690 kil.

11.00 Musique de la marine.

EATON

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 18 (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 15 6d à 146 11d.

L'argent à Montréal

(P.C.) — Les cours de l'argent ont avancé de 15 à 28 points à l'ouverture sur le marché local. Offres: mars, 59.50; avril, 59.65; mai, 59.75; juin, 59.90; juillet, 60.10; août, 60.30; sept., 60.60; oct., 60.85; nov., 61.15; déc., 61.45.

L'acier

New-York, 18 (P.A.) — La revue Steel estime que le volume de la production aux Etats-Unis la semaine dernière a fléchi de 2 p.c. à un total de 48 p.c. du rendement possible. Quoique ce fléchissement soit attribué à l'incertitude qui règne au sujet des récents développements à Washington, on fait remarquer que l'industrie suit la même courbe que les années passées à cette époque.

Nouvelles compagnies

Québec, 18 (P.C.) — Les compagnies suivantes ont été incorporées la semaine dernière:

Association des hommes d'affaires du Nord de Montréal, Inc., pas de capital-actions; Corbette Products Reg'd. Co., Ltd., \$20,000; Canadian Administration Inc., \$10,000; Peerless Slipper Co. Ltd., \$10,000; Nap. Couture Cie, Ltée., \$10,000; Rosco Development Co. Ltd., \$3,000,000; Scharf-Fours Mignolet, Ltée., \$5,000; T.M. King Inc., \$20,000; Corporation des Chambres économiques, pas de capital-actions; J.L. Ledoux et Fils, Ltée., \$20,000; East-Nap. Co. of Canada, Inc., \$20,000; Good-Thorn Service Inc., \$20,000; Graham's Ltd., \$49,000; tous avec siège social à Montréal, et Fortier Hilde & Glue Mfg. Co., Québec, \$20,000; Regal Market Ltd., les Trois-Rivières, \$20,000; Maurice Lépine Inc., Québec, \$10,000; Realbestos Corp. Ltd., d'Israëli, Québec, \$16,000; Morency, Morin et Cie, Ltée., Québec, \$20,000; General Insurance Service Inc., Québec, \$1,000.

Cours du café

New-York, 18 (P.A.) — Le marché du café est faible. Rio: mars offert, 4.90; mai 4.90-91; juil., 4.96; sept., 5.04; déc., 5.13.

Santos: mars, 8.33; mai 8.00; juil., 7.85-87; sept., 7.70; déc., 7.78.

Les marchés sont faibles

New-York, 18 (P.A.) — La plupart des marchés sont faibles à l'ouverture ce matin à la suite des récents développements économiques et politiques en Europe. Le coton a reculé de \$1.25 à \$2 la bal, le soit tout près de son bas de la semaine dernière, la pression de vente venant apparemment de l'Europe. Le caoutchouc a reculé de \$2 à \$3 sous la livre à la suite d'un fort recul à Londres. La soie a reculé de 1-2 à 1-1 1/2 sous la livre, les peaux vertes de 1-5 sous.

Les options du blé à Chicago ont reculé de 1-2 à 1 sou le boisseau. Les cours à Wall Street ont reculé en moyenne de \$1 à \$2 l'action sur un marché peu actif. Les obligations ont aussi fléchi.

Canada Iron Foundries

Les recettes nettes totales de Canada Iron Foundries en 1934 se sont établies à \$306,251 comparativement à \$297,769 et à \$369,900 les deux années précédentes. Après soustraction des charges et des dividendes, il est resté un surplus de \$152,632 contre \$136,513 et \$28,915 les deux années précédentes. Le montant des bénéfices accumulés est maintenant de \$671,805.

Brompton Pulp

Les recettes nettes totales de Brompton Pulp and Paper Co. en 1934 ont été de \$221,602 comparativement à \$211,437 et à \$262,350 et à un de \$670,113 les deux années précédentes. Moins les intérêts, la dépréciation, etc., il est resté un surplus de \$15,550, ce qui a réduit le déficit accumulé à \$787,941.

Marché du bétail

(P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente à Montréal ce matin était de 3,831, soit 684 bêtes à cornes, 848 vaches, 201 agneaux et moutons et 2,098 porcs.

Demande faible pour les bêtes à cornes parce que les vendeurs exigent des prix plus élevés. Une centaine d'animaux ont été vendus à 25 sous plus cher que la semaine dernière. Quelques bovillons de bonne qualité ont été vendus entre \$6 et \$6.50, d'autres de qualité moyenne entre \$4.50 et \$5.75.

Les prix des vaches ont aussi augmenté de 25 sous, à 50 sous pour ceux de qualité supérieure. L'activité a été bonne. Vaches de bonne qualité, de \$6 à \$6.50; qualité moyenne et commune, de \$3 à \$3.75; vaches à l'herbe de \$2 à \$2.25.

Les moutons, bonne qualité, \$7.25, qualité moyenne ou commune de \$6 à \$6.50; moutons de \$2.50 à \$3.50.

Demande faible pour les porcs. Les porcs à bacon ont rapporté \$8.25 plus la prime de \$1 pour ceux de qualité choisie, les légers et lourds à boucherie \$7.75 et les extra-lourds \$7.25.

Le belga stabilisé

Paris, 18 (P.C.) — En vue de maintenir le bloc de l'or, la France a consenti, à la suite d'une conversation avec les représentants de la Belgique, de permettre à cette dernière de lancer à Paris un emprunt de 260 millions de dollars en vue de balancer le budget de la Belgique. On permettra aussi à un plus grand nombre de Belges de travailler dans le nord de la France et le marché français sera ou-

vert à une plus grande quantité de produits belges.

New-York, 18 (P.A.) — La nouvelle concernant l'aide de la France envers la Belgique a fait avancer rapidement le belga ce matin et les devises des pays formant le bloc de l'or. Il semble que cela a eu pour effet de faire sortir des fonds de Londres et la livre sterling a fléchi. Le dollar américain est plus sensible au cours de la livre qu'à ceux des devises du bloc de l'or.

Les grains

Winnipeg (P.C.) — Influencés apparemment par Chicago, les cours des grains ont quelque peu fléchi ce matin.

Bourses européennes

Londres, 18 (P.A.) — Les cours se sont en partie repris après un début faible sur le marché de Londres. Les industriels, les obligations allemandes étaient assez en demande. Les gains toutefois ne se sont pas maintenus. Les aurifères et les caoutchoucs ont fléchi, tandis que les titres d'aviation sont restés fermes.

Paris, 18 (P.A.) — La proclamation de la conscription en Allemagne a fait fléchir le marché de Paris. Toute la liste a été lourde, surtout les titres belges. Seuls les titres de compagnies de munitions et d'armements se sont avancés. Le marché était lourd en fermeture.

Les comptes de banque à la Commission des liqueurs

Québec, 18 (D.N.C.) — M. R.-F. Stockwell, trésorier de la province, a déclaré à M. Maurice Duplessis qu'au cours du mois de juin 1934, le compte de banque de la Commission des liqueurs de Québec, avait été en déficit chaque jour, de \$900,000 en moyenne, et de \$3,371,232.71 le 29 juin, la veille de la fermeture de l'année financière 1933-34.

Voici la question posée par M. Maurice Duplessis: De "combien les comptes de banque de la Commission des liqueurs de Québec ont-ils été soustraits, à tous les jours, depuis le 12 juin 1934, inclusivement, jusqu'au 30 juin 1934, inclusivement?"

Voici la réponse de "M. Stockwell":

Le 12 juin 1934, le compte de banque de la Commission était soustrait de \$898,334; 13 juin, \$843,096, 14 juin, \$865,019, 15 juin, \$955,407, 16 juin, \$955,407, 17 juin, \$955,408, 18 juin, \$867,092, 19 juin, \$867,092, 20 juin, \$866,438, 21 juin, \$870,433, 22 juin, \$867,092, 23 juin, \$867,092, 24 juin, \$875,962, 25 juin, \$83,371,232, 30 juin, \$83,371,232.

M. Stockwell a aussi déclaré à M. Duplessis que le compte de banque de la province avait été soustrait, du 8 janvier, 1935, à 5 mars, 1935, pour une moyenne de \$13,253,275 par jour.

Le plus gros débit au cours de ces 33 jours a été de \$17,888,875. La province paie un intérêt de 4% sur ces emprunts courants.

Les ventes d'immeuble:

Hochelaga: rue Montgomery, bâtisse, lot no 148-251; terrain 25 x 80 pds. Le sheriff de Montréal vend à H. Sanché, \$1,450 - 1935.

Montréal: rue Desjardins, bâtisse 6337, lot no 208-27, terrain 25 x 125 pds. Le sheriff de Montréal vend à J. P. Moreau, \$4,100 - 1935.

Montréal: rue St-Joseph, vacante, lots nos 288-124 et 1127, terrain 35 x 100 pds. Le sheriff de Montréal vend à J. P. Moreau, \$4,100 - 1935.

Montréal: rue St-Joseph, vacante, lots nos 288-124 et 1127, terrain 35 x 100 pds. Le sheriff de Montréal vend à J. P. Moreau, \$4,100 - 1935.

Montréal: rue St-Joseph, vacante, lots nos 288-124 et 1127, terrain 35 x 100 pds. Le sheriff de Montréal vend à J. P. Moreau, \$4,100 - 1935.

Montréal: rue St-Joseph, vacante, lots nos 288-124 et 1127, terrain 35 x 100 pds. Le sheriff de Montréal vend à J. P. Moreau, \$4,100 - 1935.

Montréal: rue St-Joseph, vacante, lots nos 288-124 et 1127, terrain 35 x 100 pds. Le sheriff de Montréal vend à J. P. Moreau, \$4,100 - 1935.

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaulieu et Cie Ltée.)

Offre Dem.

Dominion du Canada:

2 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

4 1/2% 15 oct. 1935 100 100 1/2

Le marché a été peu actif mais

faible ce matin sous l'influence de

primante des récents événements.

Brazilian a reculé de 1/2 à 8 1/2,

Pacifique Canadien, Hollinger, Alco-

hol, Imperial Tobacco, Shawinigan,

McColl, Steel of Canada et C. A. A.

Cement priv., ont aussi fléchi.

Dominion Textile a avancé d'un

point à 80 et Dominion Bridge de

1 à 80.

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes Valeurs

5 Agnew Surpass 8 1/2

20 Bruck Silk 15 1/2

14 Bell Telephone 130 130 1/4

105 Brazilian 8 1/2

50 Bathurst 8 1/2

50 Can. North. Power 19

50 Can. Celanese 6 1/2

20 Canada Cement 108

272 Can. Cement priv. 56 1/4

60 Can. Car and Found. 6 1/2

90 Can. Car and Found. priv. 13

90 Can. Ind. Alcohol "A" 8 1/4

275 Can. Ind. Alcohol "B" 7 3/4

915 Can. Pac. Ry 9 1/4

1 Con. Smelting 127

90 Can. Gen. Elect. priv. 49 1/2

10 Dom. Steel and Cl. "B" 4 1/4

80 Dom. Textile 80

150 Hollinger Con. Gold 16 1/2

20 Int. Nickel 23

275 Imp. Tobacco 12 1/2

10 Lake of the Woods 10 1/2

315 Massey-Harris 3 1/4

363 McColl Frontenac 14 1/4

36 Mont. Power 29 1/4

42 Mont. Power Deb. 48 1/4

5 Mont. Tram. 91

10 Ollivier priv. 140

90 Riv. Paper priv. 90

15 St. Lawrence Paper priv. 10

30 Shawinigan W. and P. 16 1/4

125 Steel of Canada 42 1/2

5 Canadienne 132

5 Canada 56 1/2

5 Royale 157

10 20 30

LA VIE SPORTIVE

Américains et Maroons ont annulé

Les Américains de Bill Dwyer ont démontré samedi soir qu'ils n'étaient nullement mécontents de leur patron et ceux qui ont été témoins de cette joute, disputée, au Forum, devant une assistance d'environ 6000 personnes, ont pu se rendre compte que les tricotés étoilés ne voulaient pas faire d'une victoire aux protégés de Tommy Gorman et pendant soixante-dix minutes les visiteurs ont fait la vie dure aux Maroons. C'est par un résultat nul de 0 à 0 que s'est terminée cette match.

Happy Emms, un vétéran-toujours solide, a tout d'abord jeté de la poudre dans l'air lorsqu'il s'est attaqué à Jimmie Ward. Après qu'Hooley Smith tomba à bras raccourcis sur Emms. Comme s'il eût attendu son tour d'entrer dans la mêlée, Bill Brydge se précipita ensuite sur Smith et après que les deux se furent talochés assez vigoureusement, les arbitres Billy Bell et Eusebe Daigault leur infligèrent chacun une mineure.

Peu de temps après le retour des deux belligérants, le combat principal fut présenté à la foule, Red Dutton fil trébucher Smith avec son bâton et Hooley se releva avec le pouce fracturé.

Pendant que Smith se faisait examiner le pouce par un médecin à la clôture, Dutton s'avança près de lui et présenta ses excuses. Pour toute réponse, il recula la gauche de Smith sur la mâchoire et tomba par terre. Pour suivre l'exemple de leurs copains respectifs, Brydge et Lionel Conacher s'échangèrent quelques coups et tous les joueurs entraînés dans un free for all. Smith, Conacher et Brydge s'en tirèrent chacun avec une majeure. Les Maroons ont tenu le haut du pavé pendant la majorité des 70 minutes de jeu. Ils ont tiré 32 fois sur Warters pendant qu'Amers n'en faisait autant que 23 fois contre Connell.

Alignement des équipes:

AMERICAINS but Connell
Warters défense Wentworth
A. Smith défense Evans
Brydge défense R. J. Smith
Chapman défense Ward
Schriner défense Northcott
Murray défense Oliver
American défense McVeigh
Connell défense Emms
Dutton défense Hergert

MAROONS but Connell
Warters défense Wentworth
A. Smith défense Evans
Brydge défense R. J. Smith
Chapman défense Ward
Schriner défense Northcott
Murray défense Oliver
American défense McVeigh
Connell défense Emms
Dutton défense Hergert

Arbitres: Bell et Daigault.
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Pun.: Evans, Carr.
Troisième période
Pas de point.
Pun.: R. J. Smith, Brydge, Murray, Conacher.
Période supplémentaire
Pas de point.
Pun.: Himes, Trotter.

Le championnat au Port-Arthur

Port-Arthur, 18. — Les Beareats de Port-Arthur ont remporté le championnat de la ligue Thunder Bay et de la province du Manitoba au hockey senior en gagnant le second match d'une série de deux de trois sur les Falcons, de Winnipeg, 3-2, samedi soir. Port-Arthur a triomphé au premier engagement 3-0.

Port-Arthur est déclassé

Winnipeg, 18. — A la suite de leur victoire 8-0 sur les juniors de Port-Arthur, les Monarchs de Winnipeg sont favorisés pour remporter la série de deux de trois au premier tour de la coupe Memorial. Le second match entre les champions du Manitoba et ceux de la ligue Thunder Bay aura lieu lundi.

Anglo-Canadien est champion

Québec, 18. — Le club Anglo-Canadien a remporté le championnat de la ligue de hockey Railway-Paper ici hier en gagnant 5-1 sur l'Hebdo-Laval. Les deux équipes, qui ont terminé respectivement 1re et 2ème ont joué quatre parties avant de décider de l'issue. Les étudiants ont gagné la première, 3-4; la deuxième a été nulle, 2-2; la troisième est allée à l'Anglo 3-2.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARBOR 1241.

HOCKEY FORUM

Mardi, 19 mars à 8.30 p.m.
Chicago vs Canadiens
Entrée générale (rue Saint-Luc) 50c
3,000 sièges 75c, 1.00, 1.25
2,500 sièges 1.50, 1.75, 2.00
sièges de loges et promenade, \$2.25, tous ces prix comprenant la taxe. La direction accepte les commandes téléphoniques de billets.
BILLET MAINTENANT EN VENTE.
On peut retirer des sièges à tous les magasins de cigares Hyman.

C. Conacher est l'étoile du Toronto

Toronto, 18. — Les Leafs de Toronto ont remporté une autre victoire sur le Canadien, samedi soir, lorsque les hommes de Connie Smythe ont vaincu le Bleu-Blanc-Rouge par un résultat de 5 à 3 et cela grâce à la magnifique tenue de Charlie Conacher, le meilleur compte de la ligue Nationale, qui a mis trois des cinq points au crédit de son club, ce qui lui a permis d'établir un nouveau record pour le plus grand total d'une saison, exception faite de celui de Conney Weiland, au cours de la saison 1929-30, alors que le règlement des hors-jeu était plus étendu.

En plus d'avoir brillé avec éclat sur l'attaque, Charlie Conacher joua un nouveau rôle samedi soir lorsqu'il prit la place de Hainsworth dans les filets des Leafs, lorsque George fut blessé vers la fin de la troisième période. Conacher fut pendant trois minutes à défendre les filets du Toronto et si tenir la rondelle en dehors de ses filets.

Ni l'un ni l'autre des deux équipes n'avait un intérêt capital dans l'issue du match, et cependant ce fut l'un des plus excitants de la saison. Leafs et Tricolores ont fourni du jeu ouvert et rapide et le pauvre Wilf. Cuda a dû donner une somme de travail extraordinaire, arrêtant 49 lancers des Leafs.

"King" Clancy a reçu la seule punition du match pour avoir fait trébucher un adversaire au cours de la première période.

Composition des équipes:

TORONTO but Hainsworth
Bainworth défense
Clancy défense
Thoms centre
Kilrea défense
Finigan défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

CANADIEN but Cuda
Mantle défense
Carson défense
Lepine centre
Joliat défense
Gagnon défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

Première période
1-Toronto: Conacher 6.35
2-Toronto: Conacher 13.25
Pun.: Clancy

Deuxième période
3-Osland: Goldworthy 7.06
4-Toronto: Kilrea 11.40
5-Canadien: Laroche 15.18
6-Toronto: Conacher 17.38
Pun.: aucune.

Troisième période
7-Canadien: McGill 7.30
8-Toronto: Thoms 10.57
Pun.: aucune.

Période supplémentaire
Pas de point.
Pun.: Himes, Trotter.

LE HOCKEY
Samedi après-midi
Éliminatoire Junior
Verdun 4, Cranes 2 — 1er match de 2, total à compléter.

AMERI SOIR
Ligue Nationale
Toronto 5, Canadien 3
Chicago 5, Boston 2
Maroons 0, Améri 0
Ligue Internationale
London 2, Detroit 1
Buffalo 3, Cleveland 1
Ligue Canadienne
Québec 2, Philadelphia 0
HIER APRÈS-MIDI
Éliminatoire Senior
Royal 5, Ottawa 1 — Royal gagne la série 3-1.

HIER SOIR
Ligue Nationale
Detroit 6, Canadien 2
Chicago 5, Rangers 2
Ligue Internationale
Syracuse 13, Cleveland 7
Ligue Canadienne
Providence 6, Boston 5
Québec 4, New Haven 3
Éliminatoire Junior
Cranes vs Verdun
(Série de 2, Verdun mène 4-2).

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Toronto 47 29 14 4 152 108 62
Montreal 47 23 19 5 119 90 51
Canadien 47 22 22 6 108 141 44
Améri 48 12 27 9 100 142 50
St-Louis 47 11 30 6 83 139 28
Section américaine
Boston 47 25 17 5 114 86 35
Chicago 47 23 17 5 114 86 35
Rangers 48 22 20 6 137 139 50
Detroit 48 19 22 7 127 114 43

LIGUE INTERNATIONALE
(classement final)
Detroit 44 21 15 8 116 88 42
London 44 21 17 6 98 110 42
Syracuse 44 20 20 4 128 118 40
Cleveland 44 20 23 1 113 132 40
Buffalo 44 20 18 6 113 110 40
Windsor 44 14 23 7 94 16 28

LIGUE CASAO-AMERICAINE
Boston 46 27 13 6 183 121 60
Québec 46 23 17 6 137 112 52
Providence 45 18 15 12 118 127 48
N. Haven 46 14 23 9 119 144 37
Philadelphia 45 14 28 3 107 151 31

Rainville et Longtin sont éliminés

Hamilton, 18. — Walter Martin, de Toronto, et Cliff Marsh, de Buffalo, ont de nouveau remporté le championnat d'Ontario en double en battant ici hier soir la combinaison montrealaise Rainville-Longtin. Après avoir perdu le premier set par 4 à 6, les champions enlevèrent les trois autres dans une lutte acharnée par 7-5, 9-7, 6-2.

Marcel Rainville s'est assuré les honneurs en simple en battant l'Américain Marsh par 4-6, 6-3, 6-0, 6-2.

Ross Wilson, demi-finaliste dans les simples, avait été éliminé par Marcel Rainville, samedi soir, jouant de pair avec Grant McLean, aussi de Toronto, ils perdirent aux mains de Martin-Marsh.

Voici les résultats des semi-finales qui ont eu lieu samedi:
C. Marsh, de Buffalo, bat Roland Longtin, de Montréal, par 6-6, 6-2, 6-0.

M. Rainville, Montréal, bat Ross Wilson, Toronto, par 6-2, 6-1.

M. Rainville-R. Longtin battent Little-Peckoff, de Toronto, par 6-2, 6-3.

W. Martin, de Toronto, et C. Marsh, battent R. Wilson et McLean, de Toronto, par 3-6, 6-3, 6-3.

Le Chicago l'emporte sur Rangers

New-York, 18. — Les Eperviers Noirs de Chicago ont battu les Rangers, de New-York, par le résultat de 5 à 2, devant une foule d'environ 9,000 personnes.

Pour une joute qui n'avait aucune importance dans la position des clubs pour les joutes de détail, la partie fut très attrayante et très rapide.

Howie Morenz a montré beaucoup de vitesse et a aidé à compter deux points, Gotsell et Trudel ont fait du beau travail à l'attaque pendant que Chabot a été merveilleux dans les buts.

Pour les Rangers Seibert et Kerr ont été les meilleurs.

RANGERS but Chabot
Seibert défense
Starr défense
Boucher centre
W. Cook défense
F. Cook défense
Rangers: Helier, Mackenzie, Patrick, Somers, Murdoch, Dillon, Mason, Connolly, Keeling.

CHICAGO but Weibe
Levinsoy défense
Romeo défense
Couture centre
Thompson centre
Chicago: Coulter, Burke, Morenz, Gotsell, March, MacFayden.

Première période
1-Chicago: Thompson 2.40
2-Rangers: Seibert 16.30
Pun.: Coulter, Weibe, Mason, Seibert, T. Cook, Patrick.

Deuxième période
3-Chicago: Gotsell 13.28
4-Chicago: March 14.41
5-Rangers: Connolly 19.27
Pun.: Coulter.

Troisième période
6-Chicago: MacFayden 12.03
7-Chicago: Trudel 17.12
Pun.: Seibert.

Composition des équipes:

TORONTO but Hainsworth
Bainworth défense
Clancy défense
Thoms centre
Kilrea défense
Finigan défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

CANADIEN but Cuda
Mantle défense
Carson défense
Lepine centre
Joliat défense
Gagnon défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

Première période
1-Toronto: Conacher 6.35
2-Toronto: Conacher 13.25
Pun.: Clancy

Deuxième période
3-Osland: Goldworthy 7.06
4-Toronto: Kilrea 11.40
5-Canadien: Laroche 15.18
6-Toronto: Conacher 17.38
Pun.: aucune.

Troisième période
7-Canadien: McGill 7.30
8-Toronto: Thoms 10.57
Pun.: aucune.

Période supplémentaire
Pas de point.
Pun.: Himes, Trotter.

LE HOCKEY
Samedi après-midi
Éliminatoire Junior
Verdun 4, Cranes 2 — 1er match de 2, total à compléter.

AMERI SOIR
Ligue Nationale
Toronto 5, Canadien 3
Chicago 5, Boston 2
Maroons 0, Améri 0
Ligue Internationale
London 2, Detroit 1
Buffalo 3, Cleveland 1
Ligue Canadienne
Québec 2, Philadelphia 0
HIER APRÈS-MIDI
Éliminatoire Senior
Royal 5, Ottawa 1 — Royal gagne la série 3-1.

HIER SOIR
Ligue Nationale
Detroit 6, Canadien 2
Chicago 5, Rangers 2
Ligue Internationale
Syracuse 13, Cleveland 7
Ligue Canadienne
Providence 6, Boston 5
Québec 4, New Haven 3
Éliminatoire Junior
Cranes vs Verdun
(Série de 2, Verdun mène 4-2).

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Toronto 47 29 14 4 152 108 62
Montreal 47 23 19 5 119 90 51
Canadien 47 22 22 6 108 141 44
Améri 48 12 27 9 100 142 50
St-Louis 47 11 30 6 83 139 28
Section américaine
Boston 47 25 17 5 114 86 35
Chicago 47 23 17 5 114 86 35
Rangers 48 22 20 6 137 139 50
Detroit 48 19 22 7 127 114 43

LIGUE INTERNATIONALE
(classement final)
Detroit 44 21 15 8 116 88 42
London 44 21 17 6 98 110 42
Syracuse 44 20 20 4 128 118 40
Cleveland 44 20 23 1 113 132 40
Buffalo 44 20 18 6 113 110 40
Windsor 44 14 23 7 94 16 28

LIGUE CASAO-AMERICAINE
Boston 46 27 13 6 183 121 60
Québec 46 23 17 6 137 112 52
Providence 45 18 15 12 118 127 48
N. Haven 46 14 23 9 119 144 37
Philadelphia 45 14 28 3 107 151 31

Rainville et Longtin sont éliminés

Hamilton, 18. — Walter Martin, de Toronto, et Cliff Marsh, de Buffalo, ont de nouveau remporté le championnat d'Ontario en double en battant ici hier soir la combinaison montrealaise Rainville-Longtin. Après avoir perdu le premier set par 4 à 6, les champions enlevèrent les trois autres dans une lutte acharnée par 7-5, 9-7, 6-2.

Marcel Rainville s'est assuré les honneurs en simple en battant l'Américain Marsh par 4-6, 6-3, 6-0, 6-2.

Ross Wilson, demi-finaliste dans les simples, avait été éliminé par Marcel Rainville, samedi soir, jouant de pair avec Grant McLean, aussi de Toronto, ils perdirent aux mains de Martin-Marsh.

Voici les résultats des semi-finales qui ont eu lieu samedi:
C. Marsh, de Buffalo, bat Roland Longtin, de Montréal, par 6-6, 6-2, 6-0.

M. Rainville, Montréal, bat Ross Wilson, Toronto, par 6-2, 6-1.

M. Rainville-R. Longtin battent Little-Peckoff, de Toronto, par 6-2, 6-3.

W. Martin, de Toronto, et C. Marsh, battent R. Wilson et McLean, de Toronto, par 3-6, 6-3, 6-3.

Le Detroit a raison du Canadien

Detroit, 18. — Les Ailes Rouges de Detroit ont éliminé des séries de détail de la ligue Nationale de hockey, mais les hommes de Jack Adams ont eu la distinction cependant de gagner la dernière partie de la série régulière lorsqu'ils triomphaient hier soir du Canadien par un résultat de 6 à 2, devant quatre mille personnes.

Les locaux eurent l'avantage sur leurs rivaux dans les deux premières périodes alors qu'ils s'assurèrent la victoire mais c'est particulièrement dans la deuxième manche que les salariés de Jack Adams ont eu le dessus sur les Habitants.

Sorrell et Young assurèrent une avance de deux points aux Ailes Rouges dans la première période, puis les Habitants égalèrent les chances au début de la manche suivante lorsque Goldworthy et McGill comptèrent pour le Bleu-Blanc-Rouge, mais les locaux revinrent à la charge et lorsque la cloche annonça la fin de cette deuxième période, les hommes de Jack Adams avaient mis quatre autres points à leur crédit et le résultat resta de 6 à 2 jusqu'à la fin de la partie, les deux équipes étant impuissantes à compter dans les vingt dernières minutes.

Composition des équipes:

DETROIT but Roach
Young défense
McDonald défense
Weiland centre
Aurte centre
Larochelle centre
Joliat centre
Detroit: Sorrell, S. Mantha, Carson, G. Mantha, Crutchfield, Riley, Mondou, Goldworthy.

CANADIEN but Cuda
Mantle défense
Carson défense
Lepine centre
Joliat défense
Gagnon défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

Première période
1-Chicago: Thompson 2.40
2-Rangers: Seibert 16.30
Pun.: Coulter, Weibe, Mason, Seibert, T. Cook, Patrick.

Deuxième période
3-Chicago: Gotsell 13.28
4-Chicago: March 14.41
5-Rangers: Connolly 19.27
Pun.: Coulter.

Troisième période
6-Chicago: MacFayden 12.03
7-Chicago: Trudel 17.12
Pun.: Seibert.

Composition des équipes:

TORONTO but Hainsworth
Bainworth défense
Clancy défense
Thoms centre
Kilrea défense
Finigan défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

CANADIEN but Cuda
Mantle défense
Carson défense
Lepine centre
Joliat défense
Gagnon défense
Toronto: Hollett, Blair, Cotton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, Bell, A. Jackson, Metts, McGill, Mendou, Goldworthy, Jenkins.
Arbitres: Cleghorn et McCurry.

Première période
1-Toronto: Conacher 6.35
2-Toronto: Conacher 13.25
Pun.: Clancy

Deuxième période
3-Osland: Goldworthy 7.06
4-Toronto: Kilrea 11.40
5-Canadien: Laroche 15.18
6-Toronto: Conacher 17.38
Pun.: aucune.

Troisième période
7-Canadien: McGill 7.30
8-Toronto: Thoms 10.57
Pun.: aucune.

Période supplémentaire
Pas de point.
Pun.: Himes, Trotter.

LE HOCKEY
Samedi après-midi
Éliminatoire Junior
Verdun 4, Cranes 2 — 1er match de 2, total à compléter.

AMERI SOIR
Ligue Nationale
Toronto 5, Canadien 3
Chicago 5, Boston 2
Maroons 0, Améri 0
Ligue Internationale
London 2, Detroit 1
Buffalo 3, Cleveland 1
Ligue Canadienne
Québec 2, Philadelphia 0
HIER APRÈS-MIDI
Éliminatoire Senior
Royal 5, Ottawa 1 — Royal gagne la série 3-1.

HIER SOIR
Ligue Nationale
Detroit 6, Canadien 2
Chicago 5, Rangers 2
Ligue Internationale
Syracuse 13, Cleveland 7
Ligue Canadienne
Providence 6, Boston 5
Québec 4, New Haven 3
Éliminatoire Junior
Cranes vs Verdun
(Série de 2, Verdun mène 4-2).

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Toronto 47 29 14 4 152 108 62
Montreal 47 23 19 5 119 90 51
Canadien 47 22 22 6 108 141 44
Améri 48 12 27 9 100 142 50
St-Louis 47 11 30 6 83 139 28
Section américaine
Boston 47 25 17 5 114 86 35
Chicago 47 23 17 5 114 86 35
Rangers 48 22 20 6 137 139 50
Detroit 48 19 22 7 127 114 43

LIGUE INTERNATIONALE
(classement final)
Detroit 44 21 15 8 116 88 42
London 44 21 17 6 98 110 42
Syracuse 44 20 20 4 128 118 40
Cleveland 44 20 23 1 113 132 40
Buffalo 44 20 18 6 113 110 40
Windsor 44 14 23 7 94 16 28

LIGUE CASAO-AMERICAINE
Boston 46 27 13 6 183 121 60
Québec 46 23 17 6 137 112 52
Providence 45 18 15 12 118 127 48
N. Haven 46 14 23 9 119 144 37
Philadelphia 45 14 28 3 107 151 31

Rainville et Longtin sont éliminés

Hamilton, 18. — Walter Martin, de Toronto, et Cliff Marsh, de Buffalo, ont de nouveau remporté le championnat d'Ontario en double en battant ici hier soir la combinaison montrealaise Rainville-Longtin. Après avoir perdu le premier set par 4 à 6, les champions enlevèrent les trois autres dans une lutte acharnée par 7-5, 9-7, 6-2.

Marcel Rainville s'est assuré les honneurs en simple en battant l'Américain Marsh par 4-6, 6-3, 6-0, 6-2.

Ross Wilson, demi-finaliste dans les simples, avait été éliminé par Marcel Rainville, samedi soir, jouant de pair avec Grant McLean, aussi de Toronto, ils perdirent aux mains de Martin-Marsh.

Voici les résultats des semi-finales qui ont eu lieu samedi:
C. Marsh, de Buffalo, bat Roland Longtin, de Montréal, par 6-6, 6-2, 6-0.

M. Rainville, Montréal, bat Ross Wilson, Toronto, par 6-2, 6-1.

M. Rainville-R. Longtin battent Little-Peckoff, de Toronto, par 6-2, 6-3.

W. Martin, de Toronto, et C. Marsh, battent R. Wilson et McLean, de Toronto, par 3-6, 6-3, 6-3.

Les Bruins défait sur leur glace

Boston, 18. — Les Eperviers Noirs de Chicago ont vaincu les Bruins de Boston par un résultat de 5 à 2, samedi soir, et le club de major McLoughlin s'est assuré la deuxième position de la section américaine et il jouera contre les Maroons de Montréal dans la première série éliminatoire pour décider de la possession de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel.

Les visiteurs ont pris un avantage de trois points à la première période et le résultat ne laissa plus aucun doute jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Au cours de cette partie Paul Haynes fut victime d'un accident qui le retiendra en dehors de la première série.

Les Bruins et les Leafs de Toronto commenceront les séries de la ligue Nationale alors que la joute initiale aura lieu en cette ville.

CHICAGO but Chabot
Burke défense
Couture centre
Morenz centre
Gotsell centre
Chicago: Coulter, Burke, Morenz, Gotsell, March, MacFayden.

BOSTON but Chabot
Burke défense
Couture centre
Morenz centre
Gotsell centre
Boston: Stewart, Beattie, Sands, McInelly, Davis, O'Neill, Haynes, Shill, Shannon.

Première période
1-Chicago: March 4.05
2-Chicago: March 14.50
3-Chicago: Trudel 19.30
Pun.: aucune.

Deuxième période
4-Boston: Clapper 2.50
5-Chicago: Coulter 13.50
6-Boston: Stewart 16.51
Pun.: O'Neill 2, Wiebe et Stewart.

Troisième période
7-Chicago: March 7.30
8-Boston: Stewart 10.57
Pun.: Stewart, Couture, March, Wiebe, Shill, McInelly.

Composition des équipes:

DETROIT but Roach
Young défense
McDonald défense
Weiland centre
Aurte centre
Larochelle centre
Joliat centre
Detroit: Sorrell, S. Mantha, Carson, G. Mantha, Crutchfield, Riley, Mondou, Goldworthy.

Les listes électorales

Un "extra" de la "Gazette officielle", daté de vendredi, annonce la nomination de MM. Thounin, Hyde et Leblanc, comme réviseurs — Séance lundi le 25 mars

La Gazette Officielle de la province de Québec a publié un numéro spécial — qui ne se compose d'ailleurs que d'un page, — daté du 14 mars 1935, pour donner avis de la nomination des réviseurs de listes électorales de la ville de Montréal.

D'autre part, le Canada de ce matin, choisit, comme organe, avec la Gazette, pour la publication des demandes d'inscription et d'addition de noms d'électeurs, publiée une nouvelle tranche de listes de noms et dit dans son en-tête, en caractère gras: "La Commission de révision... commencera le LUNDI 25 MARS, à 10 heures de l'avant-midi, dans la salle n° 12 du vieux palais de justice, l'examen et la correction des listes électorales".

Ces deux avis fournissent la preuve que les séances de mercredi et de jeudi de la commission de révision sont nulles et illégales, parce que les avis de nominations des réviseurs n'avaient pas été publiés dans la Gazette Officielle, avant l'ouverture des séances. Tout le travail de révision est donc à recommencer.

Il recommencera seulement le lundi 25 mars, et non vendredi prochain, comme on l'avait d'abord annoncé.

Voici l'avis que porte l'"Extra" de la Gazette Officielle: on verra que deux des nominations remontent à quelques années et qu'on garde le silence sur le commissaire McDougall, aujourd'hui démissionnaire:

PROVINCE DE QUEBEC

Québec, jeudi, 14 mars 1935
Avis de la nomination des réviseurs des listes électorales de la ville de Montréal

Avis est par les présentes donné conformément aux dispositions de l'article 102 de la Loi électorale de Québec (Statuts Révisés de Québec 1925, Chapitre 4):

Que, par l'arrêté ministériel N° 1728, du 15 décembre 1930, M. Amédée Thounin, recorder de la ville de Montréal, a été nommé membre de la Commission de révision de la ville de Montréal, laquelle est chargée de la révision des listes électorales de ladite ville;

Que, par l'arrêté ministériel N° 2222, du 27 août 1931, M. G. Gordon Hyde, de la ville de Montréal, avocat et conseiller en loi du Roi, a été nommé membre de la Commission de révision de la ville de Montréal, laquelle est chargée de la révision des listes électorales de ladite ville;

Que, par l'arrêté ministériel N° 2235, du 19 septembre 1934, M. Aimé Leblanc, recorder de la ville de Montréal, a été nommé membre de la Commission de révision de la ville de Montréal, laquelle est chargée de la révision des listes électorales de ladite ville.

Québec, le 14 mars 1935.
ALEX. DESMEULES,
Sous-secrétaire de la province

Préfet du comté de Jacques-Cartier

Les maires des municipalités et villages du comté de Jacques-Cartier, réunis à Pointe-à-la-Croix, ont élu préfet de comté M. Roul Théoret, maire de l'île Bizard. Le nouvel élu succède à M. J.-B. Amais, maire de Dollard-des-Ormeaux. Les autres nominations comprennent celles du secrétaire du comté, M. Armand Dugas, notaire de Sainte-Évelève-de-Pierrefonds, M. Louis Benoit a été élu vérificateur pour les diverses municipalités de Jacques-Cartier, et M. Jean-Maurice Cousineau, conseiller juridique.

Le congrès des maires

Tout permet de croire que toutes les villes du pays seront représentées aux réunions de la semaine prochaine, à Montréal

Le comité d'organisation du congrès des maires du Canada à Montréal, la semaine prochaine, communique aux journaux des renseignements qui permettent de croire que ce congrès représentera vraiment l'opinion de tout le pays. M. le maire Cragg, de Halifax, un des membres du comité, a télégraphié que les maires des villes suivantes de son district seront à Montréal: Halifax, Sydney, Glace Bay, New Glasgow, Moncton, Saint-Jean, N. B., Fredericton et Bathurst. Le maire Wenige, de London, annonce la venue des maires de Toronto, Kingston, North Bay, Hamilton, Saint-Thomas, Belleville, Stratford, Brantford, Kitchener, Wallaceburg et London. De l'Ouest, un fort groupe viendra à Montréal, on compte sur la présence des maires de Vancouver, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary, Victoria, Lethbridge, New Westminster, Moose Jaw, Prince-Albert, Saskatoon, Wilkie et Waskia.

M. le maire Houde a envoyé aujourd'hui aux maires des villes du Québec une invitation pressante d'assister au congrès. Plusieurs journaux des autres parties du pays seront représentés. M. C. H. McKay, du Vancouver Sun, et représentant de trois autres journaux de l'Ouest, a quitté Vancouver en avion et doit arriver à Montréal aujourd'hui. M. D. A. McGregor, représentant du Vancouver Province et des journaux du syndicat Southern, quittera Vancouver en avion vendredi prochain.

Les délégués qui se trouvaient à Montréal hier sont allés à Saint-Sauveur, dans les Laurentides, où ils ont été les hôtes du maire Lapointe.

Mort subite du Dr J. A. Handfield

Le Dr J. A. Handfield est décédé subitement à l'âge de 61 ans. Lui survivent: sa femme, sa fille Hélène; trois sœurs, la R. M. Marcelin, des Sœurs de la Providence, Mme J.-L. Sylvain, (Hélène) et Mlle Maria Handfield; cinq frères, MM. Wilfrid et Arthur Handfield, avocats, Oswald et Aimé Handfield, médecins, et Irénée.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h. à la Cathédrale. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, 180 rue Drummond, à 8 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Le Dr Salomon Gagnon

Le département des maladies mentales du Massachusetts annonce la nomination du docteur Salomon Gagnon au poste d'assistant surintendant à l'hôpital Metropolitan State Hospital, Waltham, Mass. Cet hôpital fut ouvert en 1929 et c'est l'un des plus modernes du genre aux Etats-Unis.

Le docteur Gagnon est âgé de 33 ans et est attaché à l'hôpital "Danvers State Hospital", Danvers, Mass., depuis 1929. Il est d'origine canadienne-française et a fait ses études médicales à l'Université de Montréal.

Cercle Mgr-Gauthier de l'A. C. J. C.

Ce soir, à 8 heures 15 très précises, assemblée régulière du cercle Mgr-Gauthier de l'A.C.J.C., en son local habituel, à la Palestre Nationale. Tous les membres sont priés d'être présents.

M. Dupré et l'Action libérale

L'avocat général du Canada invite les "actionnistes" à entrer dans les rangs du parti conservateur

Québec, 18. (C.P.) — Les étudiants conservateurs de l'Université Laval ont tenu leur réunion annuelle samedi soir. Leur hôte d'honneur était M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, qui était accompagné de plusieurs députés d'Ottawa. Dans son discours, M. Dupré a invité les membres de l'Action libérale nationale à entrer dans les rangs du parti conservateur. Les principaux orateurs de la soirée furent, à part M. Dupré, M. Onésime Gagnon, M. C. N. Dorion et les officiers de l'Association conservatrice des étudiants.

"Un mot de nos amis de l'Action libérale nationale, dont nous admirons la sincérité, le travail et le courage, dit M. Dupré. Dans l'arène fédérale comme dans l'arène provinciale, ils ont un programme identique au nôtre. Le leur dis ce soir: Que voulez-vous? Vous voulez la fin des abus du capitalisme? C'est le programme de Bennett. Vous luttez contre la ploutocratie la surcapitalisation, le mouillage des stocks, les abus des grandes compagnies d'utilité publique? C'est le programme de Bennett. Vous voulez la protection du fermier et de l'ouvrier? C'est notre programme. Vous voulez la protection du consommateur? Mais c'est notre programme.

"M. Paul Gouin et ses amis, continue M. Dupré, ont offert à M. Lapointe de prendre la direction de leur mouvement. Orgueilleusement M. Lapointe a refusé, préférant M. Taschereau à l'émancipation économique de notre province et de notre race.

"Bien plus, les journaux du parti libéral les ont dénoncés à plusieurs reprises. Eh! bien! le leur dis, moi: Nos portes sont ouvertes. Si, d'autre part, vous ne pouvez venir à nous, continuez votre mouvement en dépit des dénégations de M. Taschereau et de M. Lapointe, pendant que nous continuerons aussi, dans notre sphère. Nous vous comprenons mieux qu'eux. Nos amis sont les mêmes, notre idéal est le même. Il n'y a qu'une question de vocabulaire qui nous sépare. C'est tellement secondaire que nous pourrions l'oublier mutuellement. S'il y a des détails sur lesquels nous ne nous entendons pas, nous pourrions les discuter autour d'une table commune, les discuter pour le bien commun de la patrie. Et si vous préférez rester dans votre voie, à votre gré. Nous resterons sur la nôtre. Mais peu importe, puisque nos deux voies sont parallèles et qu'elles conduisent au même but".

Nominations provinciales

Québec, 18. — Il a plu à S. H. le lieutenant-gouverneur, de l'avis du consentement du Conseil exécutif de Québec, de faire les nominations suivantes:

M. J.-Alexandre Legault, de Valleyfield, avocat et conseiller en loi du Roi; recorder de la ville de Valleyfield.

E.-Edouard Pagé, de Saint-Elzéar de Laval, maire; juge de paix pour le district de Montréal.

M. J.-O. Tardif, député-greffier de la paix du district de Pontiac; juge de paix pour le district de Pontiac.

M. J.-O. Tardif, député-greffier de la paix du district de Pontiac; juge de paix pour le district d'Abitibi.

M. Léon Beaulieu, de Saint-Ludger, barbier; juge de paix pour le district de Kamouraska, aux fins de recevoir le serment seulement.

La Saint-Patrice

GRAND-MESSE, DEFILE ET BANQUETS

Les Irlandais ont célébré leur fête patronale de Saint-Patrice samedi et hier. Les sociétés irlandaises ont organisé des banquets samedi soir et il y eut des discours portant sur l'influence irlandaise dans les pays où les fils de la Verté Erin ont immigré, comme au Canada.

Hier matin, il y avait grand-messe à l'église Saint-Patrice. S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, avait pris place au trône. En souhaitant la bienvenue à Mgr l'évêque auxiliaire, M. McShane, P. S.S., curé de la paroisse, lut un extrait de lettre de S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, en repos à Providence, Rhode-Island.

Le recteur du collège Loyola, le Père McMahon, a célébré la messe. M. l'abbé Reid, curé de la paroisse Saint-Willibrord, a prononcé le sermon.

Dans l'après-midi, la parade traditionnelle a eu lieu avec déploiement de couleurs. Le conseiller Léo-J. McKenna, a rempli cette année le rôle de maréchal en chef, ce qui lui donnait la première pas partout.

Hier soir se tenait le banquet de clôture officiel des fêtes de la Saint-Patrice pour l'année 1935 et groupait les membres des diverses sociétés. Le maire Houde, au nombre des orateurs, a déclaré que les Irlandais ont su combattre et vaincre parce qu'ils sont toujours demeurés profondément ruraux. Pour demeurer forts et défendre leurs positions, les Canadiens français doivent eux aussi vivre sur la terre et s'y attacher.

Le 31 mars

L'accord relatif aux allocations de chômage entre Ottawa et le gouvernement de la province de Québec, expire le 31 mars prochain. Officiellement, la province de Québec, ignore ce qu'il adviendra de l'accord. Elle n'a qu'une chose à faire: attendre ce qu'Ottawa va décider.

Le ministre du travail de Québec, M. Francoeur, était à Montréal samedi. Il n'a rien voulu déclarer à ce sujet.

Mort de sir William Davies

Cardiff, Galles, 18. (S.P.C.) — Sir William Davies, ancien directeur de la Cardiff Western Mail, est mort, hier, à l'âge de 71 ans.

Il avait commencé sa carrière en 1888 à la Western Mail, comme reporter. Il fut tour à tour directeur de l'Evening Express, assistant-directeur et directeur de la Western Mail.

En 1904, il agissait comme vice-président de la conférence de la presse mondiale.

Mort d'un ex-lieutenant-gouverneur

St. Stephen, N.-B., 18. (S.P.C.) — M. William E. Todd, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, est décédé à l'âge de 80 ans.

Le R. P. Dieux au "Cercle Universitaire"

LE 23 MARS

Le R. P. Dieux, prédicateur du Carême à Notre-Dame, orateur sacré et sociologue déjà connu au Canada, où il vint prêcher un premier Carême à Notre-Dame il y a quelques années, sera l'hôte d'honneur du Cercle Universitaire à un déjeuner, le samedi, 23 mars, à une heure de l'après-midi. Il traitera du sujet suivant, à l'issue du déjeuner: "Le renouveau catholique dans le monde universitaire en France". Présidence de M. Olivier Lefebvre, L.C., président du Cercle.

Feu M. Charles Proulx

Nous apprenons la mort de M. Charles Proulx, ancien marchand de Saint-Pierre de Montmagny, domicilié à Montréal depuis plusieurs années et dont les obsèques auront lieu demain, mardi, à 8 h. à l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. Proulx laisse dans le deuil sa femme, née Morin (Emma), ainsi que ses deux filles: Blanche, femme de M. Jules J. Tanguay, principal à l'école La Visitation, et Mlle Lucienne, attachée au département du contentieux de la Banque Canadienne Nationale.

Faire ses achats de
Café, Thé
et **CONFITURES** de
J.-A. DÉSÉ,
(Limitée)
C'est une garantie de satisfaction
Ils Importent Directement
et Manufacturent Eux-Mêmes
1459, ave Delorimier
Montréal

BIRKS
DIAMANTAIRES
JOAILLIERS
Carré Phillips

La retraite de Paul Claudel

M. Laroche le remplace à Bruxelles — M. Naggiar, ministre en Tchecoslovaquie

Paris, 18 (Havas) — Un mouvement diplomatique important a suivi la retraite de M. Paul Claudel, ambassadeur de France en Belgique, et ancien ambassadeur à Washington.

M. Paul Laroche, ambassadeur en Pologne, est nommé à Bruxelles en remplacement de M. Claudel. M. Léon Noël, ministre à Praha (Prague) est nommé ambassadeur en Pologne.

Le gouvernement a soumis à l'approbation du gouvernement tchécoslovaque le nom de M. Paul-Emile Naggiar, actuellement ministre en Yougoslavie, pour succéder à M. Noël.

Il est probable que M. Naggiar sera remplacé par le comte Robert de Dampierre, conseiller d'ambassade à Rome.

A l'Oratoire St-Joseph

Les cérémonies de demain

Une foule immense assiste, depuis samedi matin, à l'Oratoire St-Joseph, au triduum préparatoire à la fête de saint Joseph. Samedi matin, la messe fut célébrée par le R. P. Henri Courtemanche, C.S.C., un sermon fut donné, l'après-midi, par M. l'abbé Aimé Desorcy, et un autre sermon, le soir, par le R. P. J.-A. Clément, supérieur de l'Oratoire. Hier matin, à la grand-messe, le R. P. Eugène Ruel, C.S.V., donna le sermon. Dans l'après-midi, M. l'abbé Georges Deniger, prêcha à un pèlerinage venu des Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère. L'allocution, hier soir, fut donnée par le R. P. J.-B. Plouffe, C.S.C.

Les prédicateurs, aujourd'hui, seront M. l'abbé Bernard Gingras et le R. P. Arthur Théoret, C.S.C.

La fête de saint Joseph

Demain, jour de la fête de saint Joseph, une grand-messe pontificale sera chantée à l'Oratoire par S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. Le R. P. Archange, O.F.M., donnera le sermon. D'autres allocutions seront faites, l'après-midi, par le R. P. Antonin Bissonnette, O.P., le soir, par le R. P. Henri Schelpe, S.J., du collège Jean-de-Brébeuf. Il y aura aussi, le soir, un programme musical exécuté par la chorale du collège Jean-de-Brébeuf.

Les syndicats catholiques

Assemblée ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, 1231, de Montigny est, Montréal.

1.—**Syndicat des menuisiers.** — Assemblée régulière: rapport de l'agent d'affaires et du délégué au Comité conjoint. Les représentants au Conseil de construction donneront des explications sur le nouveau contrat collectif de travail.

2.—**Syndicat des terrassiers-maçonnoyeurs.** — A l'assemblée de ce soir, une attention particulière sera donnée à l'étude de l'échelle des salaires et du rapport de la délégation auprès des ministres provinciaux. Rapport des agents d'affaires sur les nouveaux chantiers en préparation.

3.—**Exécution des cordonniers.** — Etude des listes de prix.

Colette élue à l'Académie helge

Bruxelles, (Havas). — L'Académie royale belge de langue française a élu Mme Gabrielle Colette, femme de lettres française, au siège laissé vacant par la mort de la comtesse de Noailles.

Troubles en Irlande

Dublin, 18. (A.P.) — Plusieurs personnes ont été blessées, hier, pendant la parade annuelle militaire de la St-Patrice au cours d'une bagarre causée par la distribution de pamphlets, attaquant le président Eamon de Valera.

Des drapeaux noirs furent brandis au moment où l'avant-garde atteignait le point de salut, sur la pelouse du collège.

Des jeunes républicains se groupèrent derrière le ministre de la justice, Patrick Rutledge et commencèrent à hurler et à siffler. La police chargea les manifestants à plusieurs reprises, et les bâtons jouèrent dru.

Les troupes continuèrent à défilé sans s'émouvoir de l'incident qui fut vite terminé.

Mort de MacLeod

Aberdeen, Ecosse, 18 — Le professeur John Rickard MacLeod, découvreur conjoint de l'insuline, qui enseigna durant plusieurs années à l'université de Toronto, est décédé. Il était âgé de 58 ans.

En compagnie de sir Frederick Banting, de l'université de Toronto, le professeur MacLeod se vit décerner le prix Nobel pour la médecine à la suite de la découverte de l'insuline en 1923.

"La méthode Ogino-Knaus"

LA METHODE OGINO-KNAUS par le R. P. Charles Chaput, S.J. et M. Paul Dumas, médecin. Les auteurs exposent avec concision les fondements biologiques de la théorie d'Ogino et Knaus ainsi que l'appréciation morale de cette théorie. Cet ouvrage s'adresse plus spécialement aux théologiens, aux médecins et aux infirmières. En vente au Service de librairie du *Devoir*, 35c l'exemplaire, 40c franco.

67e Vente Anniversaire DUPUIS

présente mardi une verrerie complète en verre de Bohême "RONA"

Chaque verre . . . **.27**

Véritable verre cristal de Bohême, lucide et transparent, légèrement fin optique. Notez le pied cannelé ou côtelé, vert mûre, coupe légèrement teintée rose, forme élégante, moderne et prix de VENTE ANNIVERSAIRE.

Pour mariés du printemps — pour le dîner de Plâques — pour résidences d'été.

- vin
- verre 6 onces
- sorbet (3)
- coquetel (4)
- jus de tomates ou oranges (5)
- liqueurs (6)
- pot à citronnade ou orangeade (7)
- gobelets à eau
- thé glacé ou whisky-soda
- coupe à champagne
- gobelet 8 onces
- coupe à champagne, pied cave.

Troisième (De Montigny)

Pot à citronnade ou orangeade 1.98

Commandes par téléphone: Plateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

— J. DUGAL, c.-d. et dir.-gér.

Faits divers

Attentat

M. Joseph-Mathias Rousseau, boucher, domicilié à 4542, rue Saint-Antoine, venait à peine de quitter son étal de boucher, 4607, rue St-Jacques ouest, samedi soir, que quatre individus l'ont assailli. A la pointe du revolver ils l'ont obligé à monter dans une automobile dans laquelle ils l'ont ligoté et lui ont volé \$112. Après quelque temps ils ont déposé M. Rousseau à l'angle des rues Chamblay et Nolan.

Querelle dans un taudis

Tandis que Fred Berlovitch et Eva Deschênes s'ont dans un état assez critique à l'hôpital Saint-Luc, la Sûreté municipale détient Nick Polichuck, Albert Luchek et George Saluck comme témoins importants de la querelle qui a éclaté aux petites heures ce matin au cours d'une buvette dans un taudis de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Nick Polichuck, le présumé agresseur, se serait jeté sur les deux victimes, parce qu'il était jaloux d'Eva Deschênes.

Drame de la jalousie

Emile Giroux, 26 ans, 4187, rue Saint-André, après avoir tenté de tuer sa femme à coups de marteau, dans la nuit de samedi à dimanche, s'est pendu à la targette d'une fenêtre. Pour échapper à son mari, qu'elle venait de quitter depuis quelques semaines, Mme Giroux (Jeanne Boulé), 22 ans, s'est jetée par une fenêtre du premier étage. Transportée à Saint-Luc, son état n'inspire pas de craintes trop sérieuses. La jalousie serait le mobile de ce drame.

Chauffard

La Sûreté municipale a appréhendé hier Otto Ollila, 1377, rue Dorchester ouest, qu'elle croit être le chauffard qui n'a pas arrêté après avoir renversé M. Otto Heutala, 35 ans, 1344, rue Torrance, à l'angle des rues Osborne et Windsor. Le présumé chauffard doit comparaître aujourd'hui en Cour de police.

Des avions au secours du gouverneur Renard

Paris, 18. (S.P.A.) — Guidés par de faibles signaux radiophoniques, des avions sont partis en toute hâte pour secourir M. Henri Renard, gouverneur général d'une colonie de l'Equateur qui est isolé avec ses amis depuis trois jours.

Le gouverneur général a quitté Brazzaville, Congo central, vendredi matin. Il était accompagné de sa femme et de cinq officiers de l'armée; le major Bonibue, chef de l'état-major militaire du gouverneur général, le capitaine Golard, commandant de la flotte aérienne française de l'Equateur, l'adjudant Ditté, le sans-filiste Guillard et le mécanicien Sonnit. L'avion qui portait le gouverneur et ses officiers a dû faire un atterrissage forcé près de Mimongo Gabon, à 375 milles en dehors de sa route, après s'être perdu dans la brume. Les appels de secours de l'avion ont été entendus par la dernière fois hier soir, par le poste radiophonique de Fort Lamy.

Gros vol à Beauharnois

Beauharnois, 18. — Des voleurs ont fait sauter à la dynamite le coffre-fort de la station du New-York Central, à Beauharnois, et se sont emparés de \$1,000 à \$2,000. C'est la deuxième fois que pareil vol se produit au même endroit.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 13066, Cour Supérieure, Lowe Brothers Co. Ltd., demanderesse, vs A. Lambert, défendeur. Le 27ème jour de mars 1935 à 11 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires dudit défendeur, au No 9820 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.-T. Robillard, H.C.S. Montréal, 18 mars 1935.

CHARBON
\$5.00 et plus.
5,000 cordes d'érabie, 8.00 à 10.00
WILSON FRERES
Jos. CHARLBONIS, prop.
AMHERST 7153.

Rendez-lui visite régulièrement

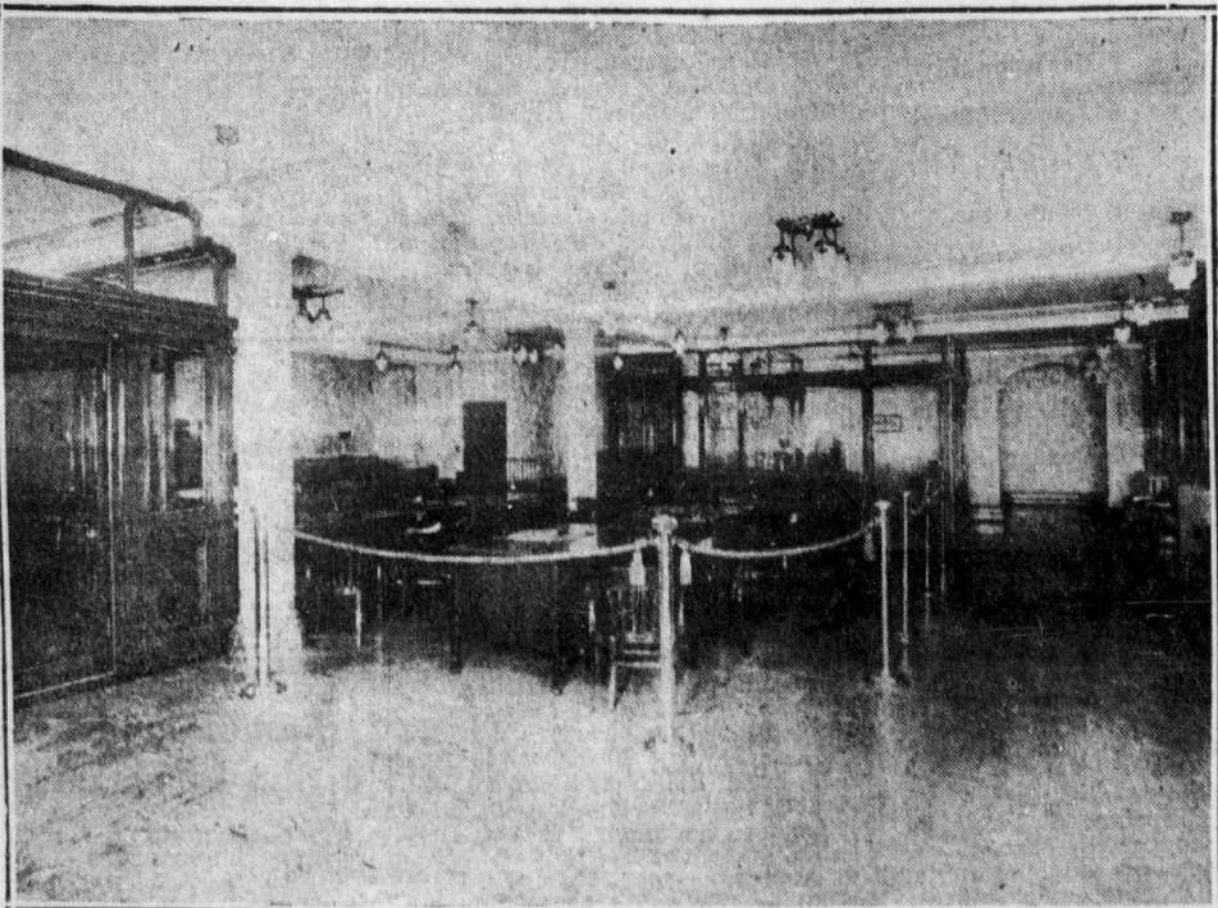
Pour jouir de la sécurité advenant l'imprévu, pour parer aux ennuis de tous genres, tels que: accidents fortuits, maladie, chômage, il importe que vous ayez constamment en disponibilité une réserve en banque.

C'est pendant que votre revenu est assuré, c'est pendant que vous travaillez que vous devez déposer.

Il existe dans votre localité une succursale de la Banque Provinciale du Canada. Rendez visite à notre gérant local. Devenez client, si vous ne l'êtes déjà et déposez régulièrement.

UTILISEZ LE CONCOURS DE NOTRE PETITE BANQUE A DOMICILE QUI VOUS AIDERA A RECUEILLIR LES SOUS QUI FONT LES DOLLARS.

La Banque Provinciale du Canada



Nous donnons une vue de l'entrée et des bureaux de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 302 est, rue Ste-Catherine. Les demandes multiples des familles qui recourent à son intervention dans leurs deuils, le nombre toujours croissant de ses assurés, la variété des services que la Société rend à sa clientèle, tout cela exige de larges espaces. En effet, le personnel est nombreux. Il comprend: les employés chargés de recevoir les instructions des familles, les préposés à la statistique et à la rédaction des fiches pour les funérailles, les chefs des services qui se partagent les diverses fonctions de l'entreprise, les employés du département des assurances et de l'administration, et nous en passons...

On se fera une idée de l'importance de la Société, si on considère qu'elle doit souvent présider jusqu'à plus de dix funérailles le même matin et que, pour chacune de ces obsèques, il a fallu procéder à tous les préparatifs préliminaires, tout comme il a fallu tenir un registre du nombre de voitures requises, de l'endroit où le défunt est exposé, de l'église où se fait la cérémonie religieuse, des décorations du salon mortuaire, du modèle de cercueil choisi par les parents, des vêtements pour l'ensevelissement, faire les démarches légales, s'occuper de la sépulture et de l'organisation du cortège et de maints autres détails.

On constatera, alors, qu'à la Société Coopérative de Frais Funéraires l'ambulance riche et sobre, comme il convient, est parfaitement adaptée à ses fins. L'ensemble est imposant. On se rend compte que l'entreprise qui nécessite un tel dévouement pour sa mise en oeuvre, est unique en son genre au Canada.